

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique

Université de Saida Dr Moulay Taher

Faculté des lettres et des langues

Département de français



Mémoire de Master

En vue de l'obtention du diplôme de Master en langue française

Spécialité : sciences du langage

Intitulé

L'évolution de la politique linguistique en Algérie depuis l'indépendance

Réalisé et présenté par :

BOUSDEIR Asma

Sous la direction de :

Mme ARRAR Nabila

Devant le jury composé de :

M. MARIF Miloud
président

MAA/MCA/MCB/Pr université de Saida

Mme ARRAR Nabila
encadrante

MAA/MCA/MCB/Pr université de Saida

M. SMAIL Zoubir
examineur

MAA/MCA/MCB/Pr université de Saida

Remerciements

Remerciement

Nous tenons d'abord à remercier Allah le tout puissant, grâce à lui nous avons pu accomplir ce travail

Je tiens d'exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Je remercie tout particulièrement Mme Arar Nabila, ma directrice de mémoire, pour sa disponibilité, sa patience, ses précieux conseils et son accompagnement tout au long de cette recherche.

Mes remerciements vont également à l'ensemble des enseignants du département de français de l'Université Moulay Taher pour les connaissances transmises et leur encadrement durant mon parcours universitaire.

Un grand merci à tous les enseignants qui ont accepté de répondre à mon questionnaire, ainsi qu'à mes collègues et amis pour leur soutien moral, leurs encouragements et leur présence rassurante.

Enfin, je n'oublie pas ma famille, source inépuisable d'amour et de motivation. Merci d'avoir toujours cru en moi.

Dédicace

Dédicace

À ma chère maman,

Pour ton amour inépuisable, ta tendresse et tes prières silencieuses...Merci d'être ma lumière dans l'ombre.

À mon père,

Pour ta patience, ton soutien discret et ta présence rassurante.

À ma sœur Ghez Lane,

Merci pour ta douceur, ton humour et ta précieuse compagnie tout au long de ce parcours.

À mes amies Asma et Fadhila,

Pour vos sourires, vos conseils et tous ces moments partagés...Vous avez rendu ce chemin plus doux.

À mon amie Hibat Allah,

Pour ton aide précieuse, ton soutien sincère et ta générosité...ce mémoire porte aussi ton empreinte.

À mon oncle Hamid et son épouse chère à mon cœur,

Pour votre affection, vos encouragements et votre bienveillance qui m'ont toujours réchauffé le cœur.

À vous toutes et tous,

Ce travail vous est dédié avec tout mon amour et ma reconnaissance.

Résumé :

Cette étude s'intéresse à l'évolution de la politique linguistique en Algérie depuis l'indépendance en 1962. Dans un pays marqué par une forte diversité linguistique (arabe, berbère, français, anglais) et une histoire coloniale complexe, les choix linguistiques sont devenus des enjeux identitaires, politiques et sociaux majeurs. La recherche examine les différentes phases de cette politique, en mettant l'accent sur l'arabisation, la reconnaissance du tamazight, la persistance du français et l'introduction progressive de l'anglais. À travers l'analyse de corpus variés (institutionnel, sociolinguistique, littéraire), ce travail met en lumière les tensions, compromis et dynamiques qui caractérisent les orientations linguistiques de l'état algérien. Il conclut que la politique linguistique tente de préserver l'identité nationale tout en s'adaptant aux exigences de la mondialisation, mais que de nombreux défis restent à relever.

Mots clés : politique linguistique, l'arabisation, identité nationale, plurilinguisme, Amazigh, mondialisation

Abstract:

This research explores the evolution of language policy in Algeria since its independence in 1962. In a country shaped by linguistic diversity (Arabic, Berber, French, and English) and complex colonial history, language choices have become key identity, political, and social issues. They study traces the major phases of Algeria's language planning, focusing on Arabization, the official recognition of Tamazight, the persistent role of French, and the gradual emergence of English. Through the analysis of diverse corpora (institutional, sociolinguistic, literary), the study highlights the tensions, compromises, and dynamics underlying Algeria's language policy. It concludes that the country seeks to safeguard national identity while adapting to globalization pressures, although significant challenges still lie ahead.

Key words: Language policy, national identity, multilingualism, Arabization, Amazigh, globalization

المخلص

يتناول هذا البحث تطور السياسة اللغوية في الجزائر منذ الاستقلال سنة 1962، في ظل تعددية لغوية تشمل العربية، الأمازيغية، الفرنسية والإنجليزية، وفي سياق تاريخي استعمار معقد. تمثل الخيارات اللغوية في الجزائر رهانات كبرى تتعلق بالهوية والسياسة والمجتمع. يدرس هذا العمل مختلف مراحل السياسة اللغوية، بدءاً من التعريب، مروراً بالاعتراف الرسمي بالأمازيغية، واستمرار حضور اللغة الفرنسية، وانتهاءً بالانفتاح التدريجي على اللغة الإنجليزية. ومن خلال تحليل مجموعة من المتون المؤسسية والاجتماعية والأدبية، يكشف البحث عن التوترات والتسويات التي رافقت هذه السياسات. ويخلص إلى أن الدولة الجزائرية تسعى إلى التوفيق بين الحفاظ على الهوية الوطنية والانخراط في متطلبات العولمة، رغم استمرار وجود تحديات كبيرة.

الكلمات المفتاحية: السياسة اللغوية، الهوية الوطنية، التعدد اللغوي، التعريب، الأمازيغية العولمة

TABLES DES MATIERES

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Introduction générale..... | 13 |
| CHAPITRE I..... | 13 |
| La politique linguistique et le statut des langues en Algérie | 13 |
| Introduction :..... | 16 |
| Qu'est-ce qu'une politique linguistique ? | 16 |
| 2_Politique linguistique ; planification et aménagement linguistique : | 17 |
| 2.1_L'arabisation : | 18 |
| 2.2. La francophonie : | 20 |
| 2.3. Le berbère :..... | 21 |
| 3.Le statut des langues :..... | 21 |
| 3.2. La langue arabe :..... | 23 |
| 3.3. Les langues étrangères : | 25 |
| 4.La langue comme facteur identitaire : | 26 |
| 4.1. Le rôle de la langue dans la construction nationale :..... | 26 |
| 4.2. L'impact de la colonisation française sur l'identité linguistique :..... | 27 |
| Conclusion : | 27 |
| CHAPITRE II..... | 15 |
| Les étapes de l'évolution de la politique linguistique | 15 |
| Introduction :..... | 30 |
| 1.Période post indépendance (1962-1980) :..... | 30 |
| 1.1. Adaptation de la politique d'arabisation : | 30 |
| 1.2. Efforts pour restaurer la langue arabe officielle et nationale : | 32 |
| 2.Période de diversification linguistique (1980-2000) :..... | 34 |
| 2.1. Reconnaissance de l'amazigh comme langue nationale dans la constitution de 2002 :..... | 34 |
| 2.2. Maintien de l'usage du français dans les domaines technique et scientifiques :..... | 35 |
| 3.Période de contemporaine (2000à aujourd'hui) : | 36 |
| 3.1. Consécration de l'amazigh comme langue officielle dans la constitution 2016 :..... | 36 |
| 3.2. Défis actuels pour concilier les trois langues (arabe, amazigh, français) : | 37 |
| Conclusion : | 40 |
| Chapitre III..... | 29 |
| Méthodologie de recherche et analyse des résultats | 29 |

| | |
|--|-----------|
| Introduction : | 42 |
| 1. Présentation du corpus : | 42 |
| 2.corpus institutionnel : | 43 |
| 2.1.les constitutions algérienne (articles relatifs aux langues) : | 43 |
| 2.2. Discours politiques : | 44 |
| 2.2.2. Discours de Bouteflika et Tebboune sur la reconnaissance de tamazight et l'introduction de l'anglais : | 45 |
| 2.3.les lois linguistiques : | 45 |
| 3.Corpus scientifique et analytique : | 48 |
| 3.1. Articles scientifiques publiés sur le cas algérien : | 48 |
| 4.Corpus sociolinguistique : | 49 |
| 4.1Objectifs du questionnaire : | 49 |
| 4.2. Présentation du questionnaire : | 50 |
| 4.3. Modèle du questionnaire utilisé : | 42 |
| 4.4. Axes du questionnaire | 55 |
| Répartition sociodémographique des enseignants ayant répondu au questionnaire..... | 56 |
| 4.5. Interprétation générale des résultats : | 62 |
| 5.Corpus littéraire et symbolique : | 63 |
| 5.1. Extraits de Nedjma de Kateb Yacine : | 63 |
| Conclusion : | 64 |
| Conclusion générale | 67 |
| Bibliographie | |
| Sitographie | |
| Annexe | |

Introduction générale

Introduction générale

La question linguistique en Algérie représente l'une des problématiques sociopolitiques et culturelles les plus complexes depuis l'indépendance du pays en 1962, marquée par une histoire coloniale lourde, par des aspirations identitaires multiples et par la coexistence de plusieurs langues (arabe, berbère, français, et plus récemment anglais), la politique linguistique algérienne a connu diverses phases d'évolution, oscillant d'affirmation nationale et nécessité de modernisation.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre recherche, avec l'objectif de comprendre l'évolution de la politique linguistique en Algérie depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui ; ainsi que ses implications identitaires ; sociales et institutionnelles.

Notre motivation principale réside dans la volonté de mieux saisir les mécanismes d'élaboration des politiques linguistiques en Algérie a tenté d'équilibrer entre différentes exigences linguistiques (arabisation, reconnaissance du tamazight, place du français et de l'anglais) nous semble fondamental pour appréhender les dynamiques identitaires contemporaines.

Dans ce cadre, une question centrale guide notre recherche : comment la politique linguistique en Algérie après l'indépendance a-t-elle abordé les défis liés à la nécessité de préserver l'identité nationale à travers la promotion des langues locales, tout en répondant aux exigences de la mondialisation qui impose l'utilisation d'autres langues ?

Cette problématique nous amène à analyser les choix linguistiques opérés par les autorités algériennes, ainsi que les tensions et compromis qui en résultent.

Pour répondre à cette problématique nous avons formulé les hypothèses suivantes :

1-La politique d'arabisation menée après l'indépendance pourrait avoir contribué à renforcer l'identité nationale, tout en suscitant des résistances dans certains secteurs sociaux et économiques.

2-La reconnaissance progressive du tamazight comme langue nationale et officielle serait une réponse aux revendications identitaires berbères, témoignant d'une volonté d'inclusion linguistique au sein de la nation algérienne.

3-l'ouverture vers l'apprentissage des langues étrangères, notamment le français et l'anglais, devrait permettre à l'Algérie de s'adapter aux exigences de la mondialisation sans pour autant renier son socle identitaire.

Pour répondre y répondre nous avons élaboré un travail composé de trois grands chapitres complémentaires : le premier chapitre intitulé la politique linguistique et le statut des langues en Algérie. Dans ce chapitre, nous abordons les concepts de la politique linguistique, de planification et d'aménagement linguistique. Nous étudions également la place de l'arabisation, de la francophonie, du berbère ainsi que le statut de Langues étrangères en Algérie. Enfin, nous analysons le rôle de la langue a facteur de

construction identitaire et l'impact de la colonisation française sur l'identité linguistique. Le deuxième chapitre traite de l'évolution des choix linguistique en Algérie depuis l'indépendance, en distinguant trois grandes périodes le dernier chapitre entame notre recherche méthodologique qui s'est déroulée au sein des départements de langue français d'arabe et anglais. Ce qui nous permettra d'infirmer ou confirmer nos hypothèses et d'atteindre nos objectifs. Aussi ce chapitre est consacré à l'analyse pratique de plusieurs corpus : un corpus institutionnel, corpus scientifique et analytique, corpus sociolinguistique et médiatique et un corpus littéraire et symbolique.

A travers cette structure, nous espérons apporter une lecture globale et critique de la politique linguistique algérienne et de ses enjeux identitaires, tout en offrant des pistes de réflexion sur ses évolutions politiques.

Langues étrangères en Algérie. Enfin, nous analysons le rôle de la langue comme facteur de construction identitaire et l'impact de la colonisation française sur l'identité linguistique. Le deuxième chapitre traite de l'évolution des choix linguistique en Algérie depuis l'indépendance, en distinguant trois grandes périodes le dernier chapitre entame notre recherche méthodologique qui s'est déroulée au sein des départements de langue français d'arabe et anglais. Ce qui nous permettra d'infirmer ou confirmer nos hypothèses et d'atteindre nos objectifs. Aussi ce chapitre est consacré à l'analyse pratique de plusieurs corpus : un corpus institutionnel, corpus scientifique et analytique, corpus sociolinguistique et médiatique et un corpus littéraire et symbolique.

A travers cette structure, nous espérons apporter une lecture globale et critique de la politique linguistique algérienne et de ses enjeux identitaires, tout en offrant des pistes de réflexion sur ses évolutions politiques.

CHAPITRE I

La politique linguistique et le statut des langues en Algérie

Introduction :

Ce chapitre est divisé en deux parties principales. Chacune abordant un aspect essentiel de la politique linguistique. La première partie traite la politique linguistique en général en mettant les concepts clés tels que la planification et l'aménagement linguistique. La seconde partie se concentre plus spécifiquement sur la politique linguistique en Algérie, elle examine en détail le processus d'arabisation mise en place après l'indépendance. Elle analyse également la manière dont la langue a été utilisée comme outil de construction de l'identité nationale le processus d'arabisation ainsi que le rôle de la langue dans la construction de l'identité nationale.

Qu'est-ce qu'une politique linguistique ?

La politique linguistique est davantage reconnue dans le secteur de l'État concernant le statut des langues et les rôles qu'elles devraient tenir. La politique linguistique correspond à toute action d'un état concernant toutes les langues présentes sur le territoire, cela représente le choix d'une langue par rapport à toutes les circonstances et les contextes sociolinguistiques et socioculturels, elle est présente dans presque tous les pays du globe et elle peut être annoncée ou pas.

La politique linguistique se définit selon (Cuq,2003) comme « l'ensemble des choix d'un état en matière de langue et de culture...Indépendamment des processus décisionnels des situations (sociolinguistiques, sociopolitiques, socioéconomiques et socioculturelles) et sur une approche prospective de leur évolution ». (p196)

Ainsi la politique linguistique n'est pas aléatoire, mais repose sur un ensemble de décisions étudiées visant à orienter l'usage de la langue. Parmi ces décisions figurent le soutien à une langue nationale unique et la reconnaissance officielle de plusieurs langues.

Selon Henri Boyer (1996, p23), l'expression "politique linguistique" est fréquemment associée à celle de "planification linguistique". Parfois considérées comme des termes interchangeable, elles peuvent également être distinguées pour représenter deux niveaux d'intervention politique sur la ou les langues en usage. Cela englobe des actions allant du cadre juridique local à des considérations internationales, impliquant des choix et des perspectives qui Définissent l'orientation d'une politique linguistique. On rencontre plusieurs concepts qui renvoient à cette notion politique, planification aménagement linguistique (ces termes n'étant pas synonymes). Pour Calvet (1996) « la politique linguistique consiste à déterminer décisions importantes concernant l'interaction de la langue et de la société. Il a ajouté que ses décisions seront mises en pratique à travers la planification linguistique ». (p3)

Selon Elmestri(2021/2022 p4)

"La question des politiques linguistique et éducatives renvoie généralement aux choix, aux objectifs ainsi qu'aux orientations d'un état en matière de langue(s)"

Lorsque on évoque la politique linguistique, l'Algérie vient immédiatement à l'esprit car elle offre un ensemble complexe à explorer, en raison de la coexistence de

nombreuses langues qui interagissent, telle que le français, établi depuis 1830, l'arabe dialectal l'arabe classique, le berbère ou tamazigh, ainsi que français, qui est souvent présent dans diverses administrations et même dans la faculté des disciplines scientifique.

Chez BOYER (1996)

L'expression politique linguistique est souvent employée en relation avec celle de planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/les langues(s) en usage dans une société donné. La planification linguistique est alors un passage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considération de choix de perspective qui sont ceux d'une politique linguistique. (P.23)

Il s'agit d'un ensemble de lois, de règlements, d'institutions et de pratiques, établis au fil du temps, qui orientent et soutiennent les actions du gouvernement. Cette structure normative et institutionnelle forme la base de l'organisation politique d'un état. Il inclut, d'un côté, les documents juridiques comme les lois et les règlements qui précisent les responsabilités, les droits et les restrictions d'action des autorités publiques. D'autre part, il inclut les institutions telles que le parlement, le pouvoir exécutif et le système judiciaire responsable d'appliquer ces règles et d'assurer leur conformité. Enfin, les procédés administratifs et politiques, fréquemment dérivés de l'histoire et des traditions nationales, exercent une influence tout aussi cruciale dans le fonctionnement quotidien de l'État. Ensemble, ces facteurs garantissent la légitimité, la continuité et l'efficacité de l'action gouvernementale, tout en veillant au respect des principes démocratique et de l'État de droit.

2_Politique linguistique ; planification et aménagement linguistique :

Par rapport à la politique linguistique l'expression « planification linguistique » est définie comme étant : « La recherche et la mise en œuvre de moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique. » (Calvet, 1987 p :155). En clair, la planification linguistique est : un ensemble de tentatives et d'efforts conscients et organisés pour résoudre des problèmes linguistiques. Ce sont des décisions prises pour influencer, encourager ou décourager des pratiques et des usages linguistiques. C'est la somme des efforts faits pour changer délibérément la forme d'une langue et son usage, le discours. C'est parfaire une langue exprimant une individualité nationale. C'est réformer une langue d'une façon normative. C'est donner un code écrit à une langue qui n'en a pas. C'est déterminer les moyens scientifiques de parvenir au bilinguisme en période coloniale ou post-coloniale. C'est adapter aux réalités linguistiques des pays colonisés l'expérience acquise dans l'histoire des langues européennes. C'est mettre un lexique d'une langue en adéquation avec le développement social, technique ou culturel d'un pays. (Calvet, 1987 p :186).

On peut déduire que la politique linguistique et la planification linguistique constituent deux phases essentielles dans l'action sur une ou plusieurs langues." La première phase, qui concerne la politique linguistique, a une portée symbolique, car elle illustre une représentation ou une perception de la réalité linguistique sur laquelle une action est projetée. La deuxième étape, la planification linguistique, a un objectif concret car elle réalise effectivement cette représentation. De ce fait, la politique linguistique établit les grandes lignes et les objectifs, alors que la planification linguistique s'occupe de leur mise en œuvre par le biais de stratégies et d'actions précises. L'aménagement linguistique désigne l'ensemble des interventions visant à la modification des langues en ce qui concerne leur statut et leur corpus. Aussi elle est considérée comme la régulation de l'usage des langues en particulier et l'avenir de la société en général, elle est reliée aussi à l'aspect culturel de l'état, elle pose toujours de plusieurs problèmes concernant l'emploi des langues.

Selon Rousseau (2019) :

Le concept d'aménagement linguistique a été élaboré dans le contexte plus large du développement global, en mettant l'accent sur la nécessité de tenir compte du caractère culturel et linguistique du développement. Le caractère culturel du développement est mis en relief par le rôle que peut jouer la langue dans l'élaboration, le transfert et la mise en œuvre des connaissances qui sont à la base du développement social et économique des communautés linguistiques. L'aménagement linguistique consiste, d'une manière très générale, en l'application d'une politique linguistique.

L'auteur met en avant l'idée : L'aménagement linguistique ne se limite pas à un simple aménagement territorial de la langue. Il modifie l'économie de la langue et ses opportunités d'utilisation, et ne consiste pas uniquement en son emploi spontané. De plus, il n'existe pas une seule et unique manière d'aménager une langue. En revanche, une bonne gestion linguistique permet de transmettre des connaissances, intégrer des groupes sociaux et de faciliter l'accès à l'éducation et à l'emploi. Autrement dit, la gestion linguistique s'inscrit dans un processus de communication sociale et de développement.

Selon Corbeil (1980) l'aménagement d'une langue doit obéir à trois principes. Le premier concerne la façon dont une langue parvient à s'imposer dans les pratiques linguistiques d'une collectivité à l'échelle nationale ; le second a trait à la façon de procéder en vue de constituer le plan d'organisation linguistique d'un État ; le troisième vise la mise au point d'une stratégie originale qui permettra le passage de la situation de départ à la situation cible.

Le premier principe est étroitement associé à l'emploi de la langue, tandis que le second concerne directement la structuration de l'utilisation langagière, étant donné que le troisième consiste à mettre en place une stratégie qui fait passer d'une situation initiale à une situation finale.

2.1_L'arabisation :

Le terme d'arabisation peut être défini selon Ibrahimi (1995) comme : l'arabisation est devenu synonyme de ressourcement, de retour à l'authenticité, de récupération des attributs de l'identité arabe qui ne peut se réaliser que par la restauration de l'arabe est une récupération de la dignité bafouée par les colonisateurs et condition élémentaire pour se réconcilier avec soi-même p. (186). Aussi Ibrahimi (1995) confirme : L'arabisation, phénomène social global, doit permettre la réconciliation des Algériens avec eux-mêmes, avec leur arabité et leur identité. S'arabiser (se réarabiser ?) signifie recouvrer tous les attributs de la personnalité nationale. L'arabisation devient alors synonyme de parachèvement de l'Indépendance, de confirmation de la souveraineté nationale et apparaît comme un moyen de lutter contre l'aliénation et la « colonisation » des cerveaux » P (62)

L'arabisation à court terme représente la caractérisation de l'identité arabe et affirmation de l'algérianité elle se présente pour garantir la place de l'arabe en Algérie et quelle occupe une position significative dans la vie quotidienne et dans la culture des Algériens.

Cette politique d'arabisation a également été mise en place après l'indépendance pour propager la langue arabe dans divers domaines, elle confirme ainsi l'identité arabo-musulmane, comme le démontre (BENRABEH)Après des années de l'indépendance la langue arabe a été considérée comme étant la langue nationale et officielle après : la loi N°91-5 du 16 janvier 1991 et l'ordonnance N° 96-30 du 21 décembre 1996, qui généralise la langue arabe en Algérie et interdit l'utilisation de la langue française dans les institutions, les établissements ; les associations...

[L'ordonnance 96-30 généralise davantage :

- Son article 2 modifier l'article 11 de la loi 05-91 comme suit :

« Les échanges et les correspondances de toutes les administrations ; entreprise et association, quelle que soient leur nature, doivent être en langue arabe ».

- Son article 4 modifié l'art 18 de la loi précédente ainsi : « Toutes les déclarations, interventions, conférences et toutes émissions télévisées doivent être en langue arabe ».

Grace à ces lois et règlements, la langue arabe a été déclarée langue officielle en Algérie, permettant ainsi son emploi dans tous les secteurs de la vie publique. Depuis cette décision, arabe est désormais la langue utilisée dans l'administration, l'éducation, les médias et la législation. Cela a aidé à affirmer son rôle comme un symbole de l'identité nationale, tout en garantissant sa place dans le quotidien des Algériens. Cette initiative a pour objectif non seulement de sauvegarder et d'encourager la langue arabe, mais aussi d'assurer son égalité par rapport à d'autres langues, facilitant ainsi son essor dans différents domaines de la société.

Ibrahimi affirme :

L'arabisation devient un moyen d'affirmer l'identité arabe (la langue était perçue comme l'attribut fondamental de la personnalité arabe), cette politique linguistique a permis d'affirmer le statut officiel de la langue arabe et sa place dans la société algérienne, en œuvrant à la généralisation de son utilisation, dans

tous les domaines de la vie quotidienne et sociale des citoyens. L'unification de l'usage d'une même langue de travail, d'enseignement de culture, objectif qui s'identifie, parmi d'autres, au recouvrement de tous les attributs historiques de la nation algérienne. (p186)

Cette citation évoque un moment crucial de l'histoire de l'Algérie indépendante ; ou l'arabisation était non seulement une réforme linguistique, mais aussi un puissant acte symbolique. Il s'agit de restaurer une identité nationale longtemps réprimée par la colonisation, en réintroduisant la langue arabe au centre de la société. Le concept était évident : rétablir à l'arabe son rôle légitime de langue de travail, d'éducation, de culture, ainsi, réaffirme une identité au sein d'un univers arabo-musulman.

Cependant, bien que cette politique ait favorisé une certaine harmonie autour d'une langue partagée, elle comportait des limites. En cherchant à unifier, elle a parfois négligé la diversité. La langue amazighe, malgré son enracinement profond dans l'histoire et la culture du pays, a longtemps été marginalisée avant d'être officiellement acceptée. Cela indique que l'élaboration d'une identité nationale ne peut faire abstraction de la diversité de ses éléments.

2.2. La francophonie :

La francophonie désigne l'ensemble des individus et des nations qui utilisent le français, que ce soit comme langue première langue officielle, langue de gestion ou langue scolaire.

Dans le cas algérien, la francophonie a une importance à la fois linguistique, historique et culturelle. Bien que l'Algérie ne fasse pas partie de l'organisation internationale de la francophonie, le français a une place significative dans divers secteurs, en particulier l'enseignement supérieur, les sciences, les médias et l'administration.

La présence du français en Algérie s'explique par des motifs historiques en lien avec la colonisation, mais, avec le temps, elle est devenue un moyen de communication, d'accès au savoir et d'ouverture sur le monde, Abdou Diouf (2004) ancien secrétaire général de l'OIF, affirmait que : « le français n'appartient pas à la France, il est un bien commun que partagent tous ceux qui le parlent »

Cette citation reflète parfaitement la situation en Algérie, où la langue française, bien qu'héritée d'un passé colonial est de cette manière, la francophonie offre aux algériens, notamment aux étudiants, la possibilité de s'insérer dans un vaste espace linguistique, simplifiant ainsi les interactions académique et culturelle avec d'autres nations francophones.

Selon Berbaoui (2011)

La francophonie en Algérie n'est pas un mythe mais, au contraire, est une réalité, et que cet outil qu'est le français est non seulement une richesse qu'il serait dommage de dilapider, mais qui fait également partie intégrante du paysage linguistique algérien. (p155)

Nous pouvons dire qu'en Algérie, la francophonie ne doit pas être considérée comme une chimère, mais plutôt comme une réalité concrète. La langue française est profondément enracinée dans la vie quotidienne et dans le tissu social de la nation. Est un instrument linguistique qui accroît la variété des langues utilisée. Au lieu de le considérer comme un reliquat du passé, il est essentiel de comprendre qu'il constitue une composante de l'identité linguistique algérienne, et qu'il s'agit d'une richesse qu'il serait dommage d'ignorer.

2.3. Le berbère :

Les langues berbères appelées aussi « Tamazigh » ; il s'agit d'un groupe de langues dérivées du berbère ancien. Le berbère est une langue principalement parlée par les habitants du Maghreb, au nord de l'Afrique.

Le kabyle est défini par Bennacer (2019) comme une :

Langue employée au nord centre de l'Algérie, le kabyle est pratiqué précisément en haut et basse Kabylie. Pour des raisons historiques propres à cette région, le kabyle est profondément touché par le phénomène de l'emprunt des autres langues en présence, en l'occurrence à l'arabe et le français. Son répertoire lexical est constitué d'unités lexicales d'origine arabe et français, dans la forme phonétique est, souvent, façonnée suivant la forme de base lexicale de la langue kabyle. (pp25-26).

Après des années de revendication, la langue tamazight a réussi à s'imposer et est devenue une langue officielle en Algérie aux côtés de l'arabe. De nos jours le berbère désigne à la fois une langue et un marqueur d'identité pour les individus et les communautés. A ce sujet, Haddaoud (2002, p10) affirme que :« le terme amazigh exprime beaucoup plus l'identité berbère ». En effet cette langue est parlée par un certain nombre de personnes dans le pays. Arezki Abdenour (2008, p23) met en évidence à ce propos que le berbère est « une langue maternelle d'une importante communauté de la population algérienne, elle est principalement utilisée en Kabylie »

Selon Morsly.D (1997) : Tamazight, langue nationale et officielle, ce slogan qui était déjà exprimé lors des manifestations du printemps berbère, s'était un peu éclipsé. Il réapparaît avec insistance en 1995, pendant la grève du cartable et plus précisément encore en 1996, quand il est question de la révision de la constitution (p.38)

De ce fait, cette langue était employée en Algérie, particulièrement en Kabylie, en tant que dialecte, ayant vu son statut officiel disparaître pendant la colonisation française. Cependant, dès l'indépendance, de nombreux mouvements ont été initiés pour restaurer le Tamazight comme langue nationale et officielle.

3.Le statut des langues :

Le statut des langues en Algérie est compliqué à cause de son histoire, de sa richesse culturelle. Elle est perçue comme un état plutôt plurilingue et non bilingue. Les

langues maternelles des algériens sont l'arabe avec toutes ses variétés telles que standard/moderne, langue officielle du pays l'arabe classique et le dialectal ou algérien berbère avec toutes ses variantes, quant aux langues étrangères on trouve le français et l'anglais. Cette configuration linguistique trouve ses racines dans un parcours historique dense et pluriséculaire, façonné par une succession d'influences culturelles, politiques et sociales, allant de l'expansion arabo-islamique jusqu'à la colonisation française, en passant par des dynamiques internes de construction identitaire. Le plurilinguisme qui en découle s'exprime à travers la coexistence et l'usage simultané de plusieurs langues, chacun occupant des fonctions spécifiques dans les divers espaces de la vie nationale. L'arabe dialectal, ou darija, prédomine dans les échanges informels et les interactions sociales quotidiennes, tandis que l'arabe classique, langue officielle du pays, est principalement utilisé dans les discours institutionnels, l'administration et le système éducatif. Parallèlement, la langue berbère, riche de ses multiples variantes régionales telle que le kabyle, le chaoui ou targui, bénéficie depuis sa reconnaissance constitutionnelle d'une présence croissante dans les sphères médiatique et éducative. Quant aux langues étrangères, le français conserve une position significative, notamment dans les domaines scientifique, économique et académique, héritage direct de la période coloniale. L'anglais pour sa part, connaît une montée progressive, encouragée par son rôle de vecteur incontournable de communication internationale et de transfert technologique.

3.1. Le berbère ou tamazigh :

L'amazigh, également connu sous le nom de berbère, occupe une place essentielle dans la culture occidentale en tant que langue nationale et maternelle pour la communauté berbérophone. Principalement parlée en Kabylie, cette langue ancestrale constitue un élément fondamental de l'identité culturelle et historique des populations qui l'utilisent.

Comme le souligne Salem Chaker qu'

En Algérie, la principale région berbérophone est la Kabylie. D'une superficie relativement limitée, mais très densément peuplée, la Kabylie compte à elle seule probablement de deux tiers des berbérophones algériens. Les autres groupes berbérophones significatifs sont : les Chaouias de l'Aurès (...). Le Mزاب (Ghardaïa et les autres villes Ibadhites) (...). Il existe de nombreux autres groupes berbérophones en Algérie, mais il s'agit toujours de petits îlots résiduels, ne dépassant pas dans les meilleurs cas quelques dizaines de milliers de locuteurs : Ouargla Nouça, sud Oranais, Djebel bissa, Chenoua...

Dans ce contexte, la langue berbère se décline en plusieurs variantes dialectales qui ont permis sa préservation jusqu'au aujourd'hui. Parmi ces dialectes, on retrouve :

- Le kabyle : parlé principalement dans le nord du pays, notamment dans les wilayas de Bejaia, Tizi Ouzou, Bouira, Setife Boumerdès.
- Le chaoui : utilisé par les Chaouis, habitants des Aurès, un massif montagneux situé dans l'est de l'Algérie.

- Le Mزاب : langue des Mozabites, installés dans le nord du Sahara algérien, pour principale ville Ghardaïa.
- Le targui : parlé par les Touaregs, une communauté saharienne souvent désignée le nom de « hommes bleus ».

3.2. La langue arabe :

La langue arabe est l'une des plus anciennes langues sémitiques encore en usage, et elle continue, jusqu'à aujourd'hui, à préserver une histoire linguistique riche, profondément enracinée dans le passé. Depuis des siècles, elle a servi de vecteur fondamental pour la transmission des savoirs, des sciences et des valeurs culturelles. Cette fonction essentielle a contribué à l'attachement profond des arabes à leur langue, conscients de son importance dans la construction de leur identité, mais également de sa portée universelle. C'est d'ailleurs dans cette langue que le coran a été révélé, ce qui renforce davantage son caractère et symbolique.

L'évolution historique de la langue arabe montre qu'elle a traversé différentes phases, marquées par l'apparition de certains phénomènes de déformation linguistique. Plusieurs chercheurs attribuent ces transformations à l'intensification des contacts avec les peuples non arabophones et à l'émergence d'un certains métissages linguistiques. Face à cela, des efforts significatifs ont été entrepris pour codifier et protéger les règles grammaticales et structurelles de la langue.

Pendant, dans un monde en perpétuelle mutation, ces mesures traditionnelles se sont révélées insuffisantes. Avec l'essor rapide des technologies de l'information et de la communication, la langue arabe a connu un recul notable, concurrencée par d'autres langues qui ont un tirer profit des outils numériques pour renforcer leur présence et leur influence. En revanche, l'arabe souffre d'un manque de valorisation et de stratégie d'adaptation à ces nouveaux espaces, ce qui affaiblit sa visibilité et son usage dans les contextes modernes.

Face à cette réalité, il devient impératif de repenser la place de la langue arabe dans le monde contemporaine. Il s'agit non seulement de renforcer son enseignement et son intégration dans les domaines scientifiques, éducatifs et culturels, mais aussi d'investir dans des initiatives numériques qui permettent à cette langue millénaire de retrouver toute sa vitalité. Car au-delà de son héritage historique, la langue arabe reste un pilier de savoir et un vecteur de rayonnement culturel qui mérite pleinement sa place parmi les grandes langues du monde.

L'arabe est la langue officielle en Algérie, proclamée par le président Boumediene (1975) :

La langue arabe ne peut souffrir d'être comparée à une autre langue, que ce soit le français ou l'anglais, car la langue française a été et demeurera ce qu'elle a été l'ombre du colonialisme, c'est-à-dire une langue étrangère et non la langue des masses populaire ... la langue arabe et la langue française ne sont pas à comparer, celle-ci n'étant qu'une langue étrangère qui bénéficie d'une situation particulière du fait des considérations historiques et objectives que nous connaissons.

Selon Ben Bella (1963) : « l'arabisation est nécessaire, car il n'y a pas de scolarisation sans arabisation...il n'y a d'avenir pour ce pays que dans l'arabisation c'est-à-dire il exclut des autres langues la langue maternelle, le berbère, le français ».

En effet, la langue arabe joue un rôle crucial en Algérie. Imposée par l'Etat, elle est utilisée obligatoirement dans tous les secteurs institutionnels et constitue la langue officielle du pays depuis l'indépendance en 1962. Elle se comprend deux principales variantes :

L'arabe classique et l'arabe dialectal.

3.2.1. L'arabe classique :

L'arabe classique ou « institutionnel » est une langue de la révélation du Coran. La langue officielle et nationale en Algérie depuis son indépendance qui présente sa personnalité et son identité national, même très soutenu dans le système éducatif. Cette variété de l'arabe occupe une place essentielle dans le quotidien des algériens, bien au-delà de son rôle institutionnel. Présente dans la vie politique, culturelle et sociale, elle façonne les discours officiels, structure les programmes éducatifs et sert de langue de référence dans les médias et les administrations. sa dimension sacrée, en tant que langue de la révélation du coran, lui confère un poids symbolique fort et renforce le sentiment d'appartenance nationale.

L'arabe classique n'est pas seulement un outil de communication, c'est aussi un lien vivant avec le passé, un vecteur de mémoire collective et de savoirs anciens. À travers lui, se transmettent la richesse du patrimoine littéraire, religieux et philosophique qui a façonné l'identité culturelle de l'Algérie

Certes cette langue évolue dans un environnement plurilingue, marqué par la présence du tamazigh et du français. Mais malgré cette diversité linguistique, l'arabe institutionnel reste un repère stable, un fondement sur lequel s'est construite la nation algérienne après l'indépendance. il incarne l'unité du pays et reflète son attachement à ses racines culturelles et spirituelles.

Chachou affirme « l'arabe institutionnel est dit aussi « littéraire », « moderne », « littéral », « standard », « coranique », « classique » et « scolaire ». Il occupe le statut de la langue nationale et officielle de la République algérienne » (P.71)

De plus, la population algérienne ne recourt pas à cette langue dans son quotidien et dans les contextes non officiels, elle est utilisée au sein des administrations, des institutions scolaires et dans des environnements formels.

3.2.2. L'arabe dialectal :

Le dialecte arabe est la langue natale c'est la langue que l'on apprend dès la naissance. On désigne également par le terme « Derija ». C'est une langue vivante transmise par la parole mais sans système d'écriture, elle sert de moyen pour la

communication verbale de la majorité des personnes dans la société algérienne, en particulier durant la vie quotidienne

Saad (1995) explique :

C'est l'arabe dialectal, défini par ses nombreuses variétés régionales qui possèdent la vitalité la plus forte. Il y est recouru dans la poésie populaire, les contes et légendes, les devinettes, les chansons et dans une moindre mesure au théâtre et au cinéma qui utilisaient jusqu'à ces dernières années l'arabe littéraire. (pp130-131)

Le dialecte algérien se distingue par ses particularités phonétiques, lexicales et grammaticales, ce qui le rend unique par rapport aux autres dialectes arabes. Il comprend des mots et des expressions spécifiques à l'Algérie, et la prononciation peut légèrement varier d'une région à une autre.

Un exemple de la différence entre l'arabe classique et le dialecte algérien :

- En arabe classique : "كيف حالك؟" (Comment vas-tu ?)
- En arabe algérien : "واش راك؟" ou "كيراك؟"

Cet exemple montre comment le dialecte algérien simplifie et modifie certaines expressions pour les adapter à l'usage quotidien.

Néanmoins, le dialectal est une langue riche et vivace qui occupe une place importante dans le domaine audiovisuel. Il est largement utilisé dans divers programmes diffusés sur des chaînes étatiques, comme c'est le cas de l'émission algérienne "sarih jidan". C'est une émission sociale qui se déroule dans la rue algérienne et aborde divers sujets en dialecte algérien.

3.3. Les langues étrangères :

3.3.1. La langue française :

La langue française a été introduite en Algérie à partir de 1830 lors de l'arrivée de la colonisation française. Établie comme langue administrative, éducative et juridique, elle a lentement supplanté l'arabe et le berbère dans plusieurs secteurs officiels. Donc l'Algérie considérée comme le deuxième pays francophone dans le monde comme le confirme Grand Guillaume Gilbert :

« La langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, perspective d'une Algérie française » (P.23)

En effet, la langue française occupe une place particulière en Algérie, notamment auprès du peuple algérien. Les conversations ne manquent presque jamais de l'usage de cette langue. Le français est employé par les algériens dans des contextes formels tels que l'école, en tant que langue étrangère, langue d'apprentissage dès la 3^{ème} année primaire, ainsi qu'à l'université comme langue d'enseignement dans certaines filières.

En Algérie, le français est bien plus qu'une langue étrangère : c'est un héritage historique qui a su s'adapter et s'intégrer dans la vie quotidienne. De l'école aux

institutions. En passant par les médias et les échanges professionnels, il continue de jouer un rôle clé, malgré les débats qui entourent sa place et son avenir.

3.3.2. La langue anglaise :

La langue anglaise en Algérie a effectivement connu une évolution notable depuis les années 1990, principalement en raison de l'ouverture économique du pays et de l'impact de la mondialisation. Cependant, son impact reste encore limité par rapport à l'influence dominante du français, qui demeure une langue dominante dans la société algérienne, surtout en raison de son passé colonial.

En Algérie l'anglais est la deuxième langue étrangère après le français elle est en train de devenir une langue véhiculaire, considéré aujourd'hui comme un portail vers la mondialisation et à la modernisation.

Après la réforme globale de l'éducation, mise en place en 2000 qui souligne l'importance de l'apprentissage des langues étrangères, l'état algérien à travers le discours du président Abdelaziz Bouteflika (2000) affirme que : « la maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable et qu'il faut que les élèves apprennent « une ou deux langues de grande diffusion [...] »

Il convient de souligner que l'enseignement de l'anglais en Algérie connaît une progression rapide, en raison de plusieurs facteurs, y compris son rôle de langue mondiale et son importance cruciale en tant que langue prédominante dans les technologies contemporaines notamment son statut de langue internationale et son rôle essentiel en tant que langue principale des technologies modernes .L'anglais est désormais enseigné dans les établissements scolaires y compris, les écoles privées et les universités. Récemment, nous avons constaté que l'université de Bel-Abbés a changé les noms des spécialités du français à l'anglais. Par exemple, "Département de dentiste "est devenu "Department of Dentistry"

4.La langue comme facteur identitaire :

4.1. Le rôle de la langue dans la construction nationale :

La langue est bien plus qu'un simple moyen de communication ; elle constitue le cœur même de l'identité d'une nation. Elle représente l'histoire, la culture les valeurs d'un peuple par exemple en Algérie, la langue joue un rôle crucial non seulement dans la communication quotidienne, mais également dans la consolidation de l'identité nationale et la sauvegarde des racines culturelles du pays. Les langues arabe et berbère, en particulier, sont des symboles de la richesse et de la diversité culturelle algérienne. Ces deux langues ne se contentent pas d'être des moyens de communication, elles symbolisent l'histoire et les luttes du peuple algérien, et elles demeurent des outils de résistance contre les tentatives d'homogénéisation culturelle.

La langue constitue l'un des aspects essentiels de la formation de l'identité nationale et de l'expression de la nation. Delacroix (1924) affirme que

« La pensée fait le langage en se faisant par le langage » par cette citation, il souligne que la langue n'est pas seulement un moyen de communication entre les

individus, mais elle constitue également un élément essentiel dans la formation de la pensée et de l'identité nationale

En effet, l'identité algérienne ne peut pas se résumer à une seule langue, car elle est le fruit d'un brassage arabe, berbère et européen. Pour mettre en exergue l'identité algérienne, il existe toute une myriade de langues. L'anglais englobe l'aspect langue étrangère de l'Algérie, tandis que l'arabe et le tamazight donnent à l'identité algérienne l'essence nécessaire. La France efface complètement l'identité de l'Algérie en imposant le français dans des régions étrangères. Cependant, dans le monde global dans lequel nous vivons, le français sert d'outil essentiel pour la communication interculturelle. La jonction entre la région nord-africaine, la région du Moyen-Orient et l'Europe donne lieu à un mélange dynamique de langues étrangères qui permet à l'Algérie de bénéficier de la reconnaissance nécessaire.

4.2. L'impact de la colonisation française sur l'identité linguistique :

L'Algérie subit la colonisation française pendant plus d'un siècle. L'impact fut visible de 1830 à 1962. Tout changement au pays avait des répercussions politiques, économiques, sociales et culturelles. De toutes les transformations, c'est l'altération de l'identité linguistique et culturelle des peuples qui fut le changement le plus remarquable. Lorsque la colonisation commença, le gouvernement français décida d'effacer les langues locales par le biais de politiques d'assimilation forcée. La langue française a été adoptée comme langue de référence dans toutes les administrations, dans la justice et dans l'éducation. Les écoles arabes furent fermées et l'enseignement en arabe ou en tamazight a été progressivement abandonné. La langue française était la seule langue du système éducatif, ce qui a entraîné l'exclusion de plusieurs Algériens du potentiel de connaissance et d'opportunités socio-économiques, vu que l'éducation était restreinte et était pour la plupart des élites coloniales et une petite partie des Algériens francisés.

En effet, le français est heurté à une population qui ne reçoit pas cette langue comme première option. Cela a donc forcé le peuple à s'adapter et à écraser la langue élite. Comme conséquence, cette colonisation a largement développé la seule langue l'arabe et alimente un bilinguisme qui cohabite l'usage du français et de l'algérien. Le mélange du français et de l'arabe crée des tensions identitaires

Même après l'indépendance en 1962, l'influence du colonialisme sur le plan linguistique est restée cher aux Algériens. Même si l'Etat a pris des mesures pour arriver à des politiques d'arabisation pour rétablir l'utilisation de l'arabe comme langues administratives et d'enseignement, le français reste le principal moyen de communication dans tous les domaines de la vie quotidienne, économique, scientifique. Cela a conduit à la longue période d'un discours identitaire et linguistique en Algérie. Il s'agit des batailles des militants de l'arabisation, bilinguisme et etc.

Conclusion :

Dans ce chapitre, nous avons traité plusieurs points importants qui enrichissent notre travail de recherche, notamment la politique linguistique en examinant ses

principaux aspects. Nous sommes particulièrement intéressés à la planification et à l'aménagement linguistique, ainsi qu'au processus d'arabisation et à la place de berbère dans le paysage linguistique algérien. De plus, nous avons élaboré le statut des langues en Algérie, en mettant en évidence l'arabe sous ses formes classique et dialectale, ainsi que l'influence des langues étrangères. Enfin, nous avons étudié le rôle fondamental de la langue dans la construction de l'identité nationale.

CHAPITRE II

Les étapes de l'évolution de la politique linguistique

Introduction :

Dans ce chapitre, nous retraçons l'évolution de la politique linguistique en Algérie à travers trois périodes distinctes chacune marquée par des choix stratégiques et des enjeux sociopolitiques particuliers la première période, celle de l'après-indépendance (1962-1980), est caractérisée par une volonté forte de reconstruire l'identité nationale autour de la langue arabe perçue comme un symbole de souveraineté et de rupture avec l'héritage colonial : la période post indépendance (1962-1980), période de diversification linguistique voit apparaître les premières remises en question de l'arabisation exclusive, avec une reconnaissance progressive de la diversité linguistique du pays on assiste alors une montée des revendications identitaires, notamment amazighes, et un réajustement du discours officiel en matière de langue (1980-2000) et la période contemporaine (2000 à aujourd'hui) se caractérise par une démarche plus inclusive et pluraliste .elle se distingue par la reconnaissance constitutionnelle de tamazight en tant que langue nationale en 2002, puis langue officielle en 2016, et par une intention manifeste d'adapter la politique linguistique aux impératifs de la mondialisation, surtout en valorisant l'enseignement des langues étrangères.

1. Période post indépendance (1962-1980) :

1.1. Adaptation de la politique d'arabisation :

La politique d'arabisation, en Algérie en premier lieu, a été lancée après l'indépendance pour effacer l'héritage colonial et pour diminuer les influences des langues colonisatrices telles que la langue française. Elle a eu un impact sur différents aspects qui vont de l'éducation jusqu'à l'administration, mais en essayant de faire apprécier la langue arabe car elle est un signe de souveraineté et d'unité. Cependant, cette stratégie a également suscité des discussions, en particulier sur l'efficacité de la transition et les répercussions sur les compétences professionnelles et économiques de la nation, surtout dans un environnement global où des langues étrangères telles que le français et l'anglais restent prédominantes dans certains domaines Grand guillaume (1983) affirme : « la reconnaissance apportée au pouvoir national en tant que tel, devenant une loi incarnée dans une langue et une culture algérienne, le bénéfice de l'arabisation et sa justification » (pp34 42). Cette citation illustre clairement que la politique d'arabisation en Algérie ne représentait pas seulement un simple changement de langue mais plutôt une étape souveraine visant à susciter l'identité nationale. Après tout, ce n'était qu'un cas particulier de désintoxication culturelle et institutionnelle, une déclaration de l'autorité du pouvoir national à travers l'adoption de diverses lois et réformes administratives qui conféraient à la langue arabe le rôle principal d'un moyen d'expression. Son but consistait non seulement à reconnaître la souveraineté de la puissance nationale mais aussi à installer la culture algérienne dans une identité indépendante. Cela compliquerait non seulement les relations entre le régime et l'opération mais aussi d'autres facteurs de la réalité productive en Algérie.

Dans ce contexte, l'Algérie a mis en place diverses stratégies pour ajuster sa politique d'arabisation, surtout face aux changements politiques, économiques et

technologiques. Parmi ces stratégies clés, on note l'arabisation progressive de l'administration et de l'éducation.

Après l'accès à l'indépendance, l'Algérie a entamé le processus visant à promouvoir graduellement la langue arabe en tant que langue choisie pour l'administration publique et les institutions de l'éducation. En conséquence, la langue arabe a été déclarée langue officielle de l'Etat. Pour renforcer son statut, l'Etat s'est occupé de renforcer l'usage de la langue arabe dans toutes les institutions gouvernementales. Seront introduits de nouveaux règlements stipulant l'usage obligatoire de l'arabe dans les établissements gouvernementaux. Dans les années 1970 et 1980, la langue arabe est devenue la langue exclusivement enseignée à l'école primaire et secondaire, et le français a été purement et simplement supprimé des manuels scolaires.

Appréhendée également dans sa dimension de politique d'arabisation, la politique linguistique du pays a évolué. Cependant, au fil du temps, l'État a pris pleinement la mesure de ce que l'arabisation intégrale, sans ouverture sur d'autres langues, ne pouvait qu'être source de difficultés dans plusieurs domaines. L'utilisation du français comme langue d'enseignement a par exemple été maintenue, dans certaines filières, notamment les filières scientifiques et techniques.

À côté, des changements législatifs ont été institutionnalisés avec pour objectif de renforcer l'arabisation. Les décideurs ont ainsi promulgué une série de lois sous l'impulsion desquelles la langue arabe s'est vue conférer un statut particulier et portée notamment par celle qui constitue son premier support moderne institutionnel, la loi n° 91-05 du 16 janvier 1991, qui a renforcé son statut institutionnel.

Enfin, l'arabisation des médias a également été imposée. Avant 1962, la langue arabe était utilisée de manière limitée dans les médias. Après l'indépendance, son usage a été progressivement renforcé, jusqu'à devenir obligatoire dans les médias d'État tels que la télévision et la presse écrite et autres.

Selon Ibrahim (1995, P63:)

1962. Création de la chaîne de radiodiffusion en langue arabe.

1965. Début du processus d'arabisation de l'Ecole.

1968. Parution des textes portant sur l'arabisation de la fonction publique.

1971. Proclamée par Houari Boumédiène «Année de l'arabisation », elle voit la promulgation des textes étendant l'arabisation à tous les secteurs d'activité.

1973. Création de la commission nationale d'arabisation.

1975. Première conférence sur l'arabisation.

1976. Mise en place de l'Ecole fondamentale.

1979. Grève des étudiants arabisants, confrontés à des difficultés de recrutement.

1980. Relance de l'arabisation : résolution sur la « généralisation de l'utilisation de la langue nationale » au Comité central du FLN de juin 1980 et création du Haut-Commissariat de la Langue nationale.

1984. Parachèvement de l'arabisation des sciences sociales à l'Université.

1986. Création de l'Académie algérienne de langue arabe.

1989. Parachèvement de l'arabisation de l'enseignement secondaire. Il n'est rien dit sur l'Université.

1.2. Efforts pour restaurer la langue arabe officielle et nationale :

Depuis que nous avons accédé à l'indépendance, l'État a entrepris une démarche qui vise à généraliser le recours à l'arabe dans un ensemble de domaines à l'instar de l'administration, de l'éducation et des médias, notamment pour faire en sorte que l'arabe occupe une place au sein des moyens linguistiques permettant d'assurer la communication entre les citoyens et les diverses institutions nationales. Depuis l'indépendance, l'État a adopté une politique de généralisation de l'usage de l'arabe, touchant plusieurs secteurs clés tels que l'administration, l'éducation et les médias, afin de garantir son statut de langue de communication officielle entre les citoyens et les institutions nationales.

Le gouvernement algérien a élaboré une stratégie d'arabisation des différents ministères et institutions étatiques à travers différentes phases et disposition juridiques et administratives. Cela pour encourager l'utilisation de la langue arabe dans les interactions quotidiennes. Voici les principales actions mises en place par l'Algérie pour atteindre cet objectif.

1.2.1. Adaptation de lois pour l'arabisation de l'administration :

Après avoir obtenu son indépendance en 1962, l'Algérie a dû faire face à la difficulté de sa dépendance linguistique envers l'administration française. Par conséquent, plusieurs mesures juridiques ont été mises en place pour arabiser les institutions, y compris :

D'après la Constitution de l'Algérie, l'arabe est institué en tant que langue officielle et nationale du pays.

La loi numéro 91-

La loi n° 91-05 de 1991, qui requiert l'usage de la langue arabe dans toutes les institutions et administrations gouvernementales, prévoit une phase transitoire pour l'application de l'arabisation.

Les modifications constitutionnelles ultérieures ont continuellement confirmé la position de l'arabe comme langue officielle de l'administration.

1.2.2. Mise en œuvre de l'arabisation dans les documents et correspondances officielles :

Toutes les administrations et institutions gouvernementales sont tenues d'employer la

langue arabe dans leurs documents et communications officielles.

Il est interdit de produire tout document officiel en français au sein des institutions gouvernementales. Cette exigence s'inscrit dans une démarche visant à affirmer la souveraineté linguistique de l'État et à renforcer la place de l'arabe en tant que langue officielle. Néanmoins, sa mise en œuvre concrète se heurte encore à plusieurs obstacles, notamment dans certains secteurs où le français reste profondément enraciné dans les usages administratifs. Cette persistance s'explique en partie par le poids de l'héritage colonial, mais aussi par les routines institutionnelles installées de longue date. Par ailleurs, le déficit en personnel qualifié maîtrisant parfaitement la rédaction administrative en arabe, conjugué à l'absence de terminologies techniques standardisées, rend difficile une adoption généralisée et efficace de l'arabe dans l'ensemble des structures étatiques.

1.2.3. Arabisation des transactions dans les secteurs gouvernementaux :

- Il s'agit de l'adoption de l'utilisation de la langue arabe dans les tribunaux et les institutions judiciaires pour qu'elle soit utilisée dans l'écriture des jugements et législations.
- Mettre l'arabisation de la correspondance et des transactions des autorités locales et municipales.
- Arabisation dans toutes les correspondances entre l'administration du gouvernement et les entreprises nationales.

1.2.4. Arabisation de l'enseignement administratif et formation de l'employés :

- Organisation des sessions de formation pour les fonctionnaires qui parlaient français. L'idée était de les aider à utiliser l'arabe.
- Introduction des programmes en arabe dans les facultés de droit et de gestion. Cela permettra de former des cadres qui savent travailler en arabe.

La langue amazighe représente un aspect essentiel de l'identité nationale algérienne, car elle est la langue ancestrale des populations d'Afrique du Nord bien avant les invasions islamiques et la colonisation française. Elle constitue un élément essentiel du patrimoine culturel de la nation. Au cours de l'occupation française (1830-1962), la France a cherché à supprimer l'identité algérienne en imposant sa langue tout en marginalisant l'arabe et l'amazigh dans l'éducation et l'administration, ce qui a conduit à un déclin de leur utilisation dans la vie publique et à une tentative de les remplacer par le français.

Toutefois, l'impact du français n'a pas été restreint à son établissement en tant que langue coloniale, mais il a aussi servi d'instrument de résistance pour un nombre d'intellectuels algériens. Beaucoup d'entre eux ont utilisé l'écriture en français

pour faire connaître leur combat à l'univers. Malgré la reconnaissance constitutionnelle de l'amazigh comme langue nationale et officielle, et que le français continue d'être utilisé dans l'enseignement et l'administration, divers obstacles entravent la diversité linguistique en Algérie.

1.3. Défis politiques et juridiques :

- L'impact de l'histoire coloniale sur la langue.
 - Suite son indépendance en 1962, l'Algérie a conservé la prépondérance du français dans les domaines de l'administration, de l'éducation et de l'économie, le transformant en langue privilégiée des élites et des cercles officiels. Toutefois, l'amazigh n'a obtenu une reconnaissance officielle qu'en 2002 en tant que langue nationale, puis a été déclaré langue officielle en 2016, à égalité avec l'arabe.

1.4. Complexités du système éducatif et multilinguisme :

- L'imposition de l'arabisation dans l'éducation de base, par opposition à la poursuite de l'enseignement supérieur français, qui a créé un fossé générationnel et rendu difficile le passage entre les niveaux d'éducation.
 - L'absence d'une stratégie claire pour intégrer l'amazigh dans le programme scolaire, ce qui en a fait un enjeu majeur.
 - Le bilinguisme dans l'éducation a eu une incidence sur la prise de conscience des élèves, car ils ont du mal à s'adapter au changement de langue d'enseignement entre les différentes étapes.

1.5. Tensions identitaires et conflits linguistiques :

- Le débat sur le statut de la France se poursuit, certains le considérant comme une nécessité scientifique et économique, tandis que d'autres le considèrent comme un héritage colonial à réduire.
 - Les demandes de renforcement des Amazighs ont parfois rencontré des résistances, ce qui a provoqué des tensions sociales et politiques.
 - Exploitation de la question linguistique dans les discours politiques, approfondissement des divisions entre le.

2. Période de diversification linguistique (1980-2000) :

2.1. Reconnaissance de l'amazigh comme langue nationale dans la constitution de 2002 :

L'adoption de la Constitution de 2002, qui reconnaît la langue amazighe, marque un tournant historique dans l'affirmation du pluralisme culturel et linguistique algérien. Cette décision a constitué un tournant significatif dans la

politique linguistique de l'État, longtemps marquée par des stratégies d'arabisation et de marginalisation linguistique. Cette reconnaissance est venue en réponse aux demandes croissantes de divers acteurs politiques et culturels, notamment dans les régions tribales et amazighes, qui se sont efforcés de préserver leur langue et leur identité face aux défis imposés d'abord par le colonialisme français, et les politiques postindépendance.

Depuis l'indépendance en 1962, l'Algérie a été le théâtre de tentatives visant à renforcer le système éducatif et administratif, entraînant la marginalisation des amazighs. Cette tendance a toutefois rencontré l'opposition des mouvements amazighs qui ont organisé plusieurs manifestations, notamment :

- **Printemps amazigh 1980** : Ce soulèvement éclate dans la région tribale après qu'une conférence sur la littérature amazighe a été bloquée, conduisant à des affrontements entre les manifestants et les autorités, et renforçant les demandes de reconnaissance de la langue et de la culture amazighes. Selon Morsly.D(1997, p.38) :

Tamazight, langue nationale et officielle, ce slogan qui était déjà exprimé lors des manifestations du printemps berbère, s'était un peu éclipsé. Il réapparaît avec insistance en 1995, pendant la grève du cartable et plus précisément encore en 1996, quand il est question de la révision de la constitution.

- **Grève 1994-1995 (grève du portefeuille)** : Les élèves et étudiants de la zone tribale se sont abstenus d'étudier pour exiger l'inclusion des amazighs dans le système éducatif, incitant les autorités à prendre des mesures préliminaires pour la reconnaître.

- **Création de la Haute Préfecture d'Amazigh en 1995** : institution officielle chargée du développement de l'Amazigh et du renforcement de sa position en Algérie

En réponse à ces mouvements populaires et développements politiques, la Constitution de 1996 a été modifiée en 2002 pour reconnaître l'amazighe comme langue nationale. L'article 3 bis stipule que :

« Le tamazight est aussi une langue nationale. L'État doit promouvoir et développer toute la diversité linguistique utilisée sur tout le territoire national. »

2.2. Maintien de l'usage du français dans les domaines technique et scientifiques :

Le maintien de l'usage du français dans les domaines scientifiques et techniques en Algérie est une question clé reflétant le chevauchement des facteurs historiques, éducatifs et économiques dans la formulation des politiques linguistiques de l'État. Depuis son indépendance en 1962, l'Algérie a été le théâtre d'un débat permanent sur l'arabisation, qui s'inscrit dans les efforts de restauration de l'identité nationale, par opposition à la survie du français, encore

utilisé comme langue importante dans les domaines de la recherche scientifique, l'ingénierie, la médecine et la technologie. Les universités algériennes continuent de s'appuyer principalement sur le français pour l'enseignement des sciences, en raison de la disponibilité de références académiques et de ressources de recherche dans cette langue, ainsi que l'étroite association de l'Algérie avec l'espace francophone par le biais des coopératives scientifiques et commerciales. Cependant, le français est confronté à des difficultés croissantes, notamment en ce qui concerne la promotion de l'anglais comme langue pour la recherche scientifique et l'enseignement supérieur, étant donné que c'est la langue dominante dans les sciences et la technologie, avec l'annonce par le gouvernement algérien de mesures visant à soutenir l'enseignement anglais dans les universités afin de suivre le rythme des développements mondiaux et d'améliorer les possibilités pour les étudiants dans la recherche scientifique internationale. Néanmoins, le français reste fortement dépendant de nombreux établissements d'enseignement et de formation professionnelle.

En effet, le français joue un rôle central dans le soutien des relations économiques et technologiques de l'Algérie, en facilitant la collaboration avec les sociétés multinationales travaillant dans les domaines du pétrole, de l'énergie et de l'ingénierie, améliorant ainsi les possibilités de partenariat et d'investissement dans les secteurs critiques. La France, avec d'autres pays francophones, est l'un des partenaires économiques et scientifiques les plus importants de l'Algérie, et de nombreux projets techniques et de recherche conjoints s'appuient sur le français comme langue de base de communication et d'action. Ce lien étroit entre la coopération française et économique se reflète également dans l'accès aux connaissances scientifiques, puisque de nombreuses recherches et publications scientifiques algériennes sont produites en français, contribuant ainsi à la promotion du partage des connaissances avec les parler des institutions de recherche internationales. Les étudiants et chercheurs algériens s'appuient aussi fortement sur les revues scientifiques et les rapports français comme sources essentielles de connaissances modernes, faisant du français un outil essentiel pour relier le progrès scientifique et économique en Algérie.

3. Période de contemporaine (2000 à aujourd'hui) :

3.1. Consécration de l'amazigh comme langue officielle dans la constitution 2016 :

L'amazigh est une langue indigène du nord de l'Afrique, ancrée dans des millénaires avant l'invasion musulmane et le colonialisme français. En dépit de son statut historique cette langue a continué à être marginalisée durant la période coloniale et même après l'indépendance, car elle n'était pas officiellement reconnue au sein des institutions d'état. Toutefois, les demandes du mouvement amazigh, qui a œuvré pour définir la langue et l'incorporer dans le système éducatif et administratif, n'ont pas faibli. Graduellement l'amazigh a commencé à obtenir un statut officiel, étant reconnu comme langue nationale dans la

constitution de 2002, puis une distinction complète a été faite dans la constitution de 2016, où il est devenu langue officielle aux côtés de l'arabe, marquant une avancée historique pour la promotion de la diversité linguistique et culturelle en Algérie.

Actuellement, la langue berbère occupe de nouveau une position significative dans divers secteurs en Algérie. En raison des initiatives de reconnaissance et de valorisation, elle s'intègre progressivement dans le système éducatif, tant au niveau des écoles que dans l'enseignement supérieur. Effectivement, plusieurs établissements universitaires du pays, comme ceux de Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa et Batna, ont désormais des départements consacrés à la langue et à la culture amazighes. Cette progression reflète une intention politique et sociale de sauvegarder et de valoriser cette langue ancienne, qui constitue un élément essentiel du patrimoine national.

3.2. Défis actuels pour concilier les trois langues (arabe, amazigh, français) :

L'Algérie est un pays multilingue où coexistent l'arabe, l'amazigh et le français, ce qui pose d'importants défis dans divers domaines, notamment dans l'éducation, l'administration et les médias. Ce plurilinguisme résulte de facteurs historiques et culturels : l'arabe est la langue officielle de l'État, tandis que l'amazigh bénéficie d'un statut constitutionnel en tant que langue nationale et officielle. Le français, quant à lui, continue de jouer un rôle prépondérant dans la gouvernance, l'enseignement supérieur et l'économie, et parmi ces défis :

1. Dans le domaine de l'éducation :

Les programmes bilingues et leur influence sur l'accueil des élèves.

L'absence d'un modèle pédagogique uniforme intégrant les trois langues.

Problèmes auxquels les étudiants font face entre la langue d'enseignement (fréquemment le français dans le supérieur) et la langue habituelle (arabe ou amazigh).

2. Dans l'administration et la fonction publique :

2.1. Écart entre la langue officielle et la langue effectivement utilisée :

Bien que l'arabe soit le langage officiel en Algérie, de nombreux documents administratifs, tels que les formulaires, les actes juridiques, les rapports fiscaux et autres communications officielles, sont encore rédigés en français. Cette situation pose un véritable défi pour certains citoyens, notamment ceux qui ne maîtrisent pas cette langue. Pour ces personnes, comprendre et naviguer dans les démarches administratives devint une épreuve complexe. Par exemple, remplir correctement des formulaires ou saisir des informations cruciales peut se transformer en un obstacle majeur. Cela peut mener à des erreurs, des retards dans le traitement des dossiers, voire à des refus de services, ce qui

nuit à l'accès équitable aux droits et aux services publics. Cette barrière linguistique renforce les inégalités sociales, excluant encor davantage les citoyens qui n'ont pas eu la possibilité d'apprendre le français, et les plaçant dans une position de vulnérabilité au sein d'un système administratif qui reste largement francophone.

2.2. Le rôle de la langue française et son impact sur les possibilités d'emploi :

Le français continue d'être largement employé dans l'administration et les sociétés, en particulier dans les domaines économique et technique, rendant sa connaissance indispensable pour accéder à certains postes. Cette situation crée une demande importante de compétences en français dans des secteurs essentiels comme le commerce, la gestion, l'ingénierie et la technologie. Les sociétés, surtout celles grande envergure ou internationales, favorisent fréquemment les postulants parlant français pour des postes nécessitant des compétences techniques pointues ou des interactions internationales cela engendre un fossé entre les locuteurs arabes et amazighs uniquement, car ces communautés, dont la langue maternelle n'est pas le français, peuvent se trouver dans unes situations défavorables. Le manque de compétence dans cette langue peut restreindre leur faculté à accéder à des carrières de qualité, les cantonnant souvent à des postes moins qualifiés ou moins bien payée. Ce phénomène engendre donc une inégalité socio-économique, ou ceux qui ne parlent pas français peuvent éprouver des difficultés à accéder à un niveau de vie décent ou à entrer dans des domaines en expansion. Cette situation ne représente pas uniquement un obstacle linguistique, mais également un défi humain, car elle peut engendre un sentiment d'exclusion et de frustration chez ceux qui, bien qu'aptés dans d'autres domaines, se voient limités dans leur aspiration professionnelle par une simple barrière linguistique. Au-delà de la langue, cela concerne l'égalité des opportunités et l'inclusion sociale dans un monde où la maîtrise de certaines langues est synonyme de succès et de progression.

2.3. Difficultés à intégrer l'arabe et l'amazigh dans le département :

Malgré les efforts de promotion de l'utilisation de l'arabe et de l'amazigh, leur diffusion dans les départements se heurte à des défis tels que le manque de personnel qualifié pour les traiter dans tous les domaines, ainsi que la nécessité de mettre à jour les systèmes officiels et les documents en fonction du multilinguisme.

A cela s'ajoutant diverses contraintes d'ordre institutionnel et logistique, qui freinent l'intégration réel et durable de ces langues dans des secteurs clés tels que l'administration, l'enseignement supérieur et les services publics. L'absence de programmes de formation adaptés, conjuguée à un manque de terminologies normalisées dans les domaines techniques et scientifiques, constitue un frein majeur à leur utilisation effective. Par ailleurs, la numérisation encor limitée des ressources en arabe et en amazigh réduit leur accessibilité et leur modernisation.

Cette situation est d'autant plus complexe que le français demeure fortement ancré dans de nombreux secteurs, ce qui engendre un déséquilibre linguistique et complique la mise en œuvre d'un plurilinguisme institutionnel cohérent et équilibré.

3. Dans les médias et la communication :

3.1. Disparité dans l'utilisation des trois langues dans l'information écrite et visuelle :

L'arabe et le français contrôlent les médias, tandis que la présence des Amazighs reste limitée malgré la reconnaissance officielle, ce qui crée un fossé dans la représentation de tous les segments de la société. Ce constat met en lumière un déséquilibre notable et persistant dans la représentation de la diversité linguistique et culturelle au sein des médias. Malgré les avancées en matière de reconnaissance officielle de la langue et de la culture amazighe, leur présence concrète dans le paysage médiatique demeure faible, tant par la richesse du contenu proposé que par sa fréquence. Cette faible visibilité peut nourrir chez certaines un sentiment d'injustice ou d'exclusion, et fragiliser la relation de confiance envers les médias, qui ont pourtant pour mission de refléter équitablement la pluralité des voix, des identités et des réalités qui composent la société.

3.2. L'impact des médias sociaux sur la promotion ou la marginalisation des langues :

Les médias sociaux sont devenus un espace libre pour utiliser différentes langues, faisant la promotion de certaines catégories françaises, tandis que d'autres préfèrent l'arabe ou l'amazigh, conduisant parfois à des conflits linguistiques ou à la marginalisation d'une langue. Cette liberté d'expression linguistique offerte par les réseaux sociaux permet à chaque communauté de se faire entendre et de partager ses traditions et ses valeurs. Cependant, cette pluralité peut aussi entraîner des tensions, surtout lorsque la langue dominante, comme le français, occupe une place prépondérante dans l'espace public, tandis que d'autres langues comme l'arabe ou l'amazigh, sont parfois perçus comme moins légitimes ou moins modernes. Ces disparités linguistiques peuvent mener à l'exclusion de certaines communautés, affectant ainsi leur identité linguistique et réduisant leurs opportunités d'intégration et de participation dans la société numérique et au-delà.

Enfin, nous pouvons dire que la conciliation entre ces trois langues n'est pas seulement un choix, mais une nécessité pour garantir un développement durable, une intégration sociale et un progrès économique tout en préservant l'identité nationale. Pour cela, il est essentiel d'adopter des politiques linguistiques flexibles et équilibrées qui servent les intérêts de tous.

3.3. Rôle de l'anglais en qu'option future :

L'anglais, cette langue influente, évolue de nos jours de façon radicale et devient de plus en plus importante pour la communication. C'est la langue la plus utilisée dans le monde. Pourtant, bien que l'anglais ne soit pas une langue officielle en Algérie, il reste largement absent de la vie quotidienne algérienne ainsi que des médias tels que la radio, la télévision et la presse. Son usage est principalement limité au domaine de l'éducation. En Algérie, l'enseignement de l'anglais est obligatoire à partir de la première année moyenne jusqu'au baccalauréat. Cependant, à l'université, seule une filière est entièrement enseignée en anglais : **"le département d'anglais"**. Malgré cela, un nombre croissant d'Algériens choisissent d'apprendre l'anglais comme langue étrangère afin d'améliorer leurs compétences professionnelles et de pouvoir interagir avec des individus issus de diverses cultures.

Ces dernières années, l'anglais commence à occuper une place plus importante dans la société algérienne. Nous vivons à l'ère de la mondialisation, ce qui implique une communication rapide et mondiale grâce à l'avènement d'Internet et au développement du commerce international.

Dans ce contexte, nous avons récemment observé l'initiative de certains jeunes qui organisent des sessions de communication en anglais. Ces rencontres permettent à des jeunes souhaitant améliorer et développer leur niveau en anglais de se réunir, de choisir un sujet et de le discuter en anglais.

Cependant, il convient de souligner que l'utilisation de l'anglais n'est pas encore généralisée dans toute la population. Son niveau de maîtrise varie en fonction de l'âge, du niveau d'éducation et de la région d'origine. Autrement dit, si certains, notamment les jeunes ou les personnes ayant bénéficié d'un enseignement supérieur, utilisent l'anglais avec une certaine aisance grâce à leur exposition fréquente à cette langue que ce soit par le biais des réseaux sociaux, des séries télévisées ou de l'univers académique d'autres, en revanche, comme les personnes âgées ou vivant dans des zones moins développées, y ont un accès beaucoup plus limité. Cette inégalité d'exposition et d'apprentissage crée un écart notable dans les compétences linguistique, soulignant ainsi la nécessité de promouvoir un accès plus équitable à l'apprentissage de l'anglais à travers des initiatives éducatives inclusives.

Conclusion :

En conclusion, nous avons montré comment la politique linguistique en Algérie a connu des transformations profondes au fil des décennies. Nous avons constaté que ces évolutions. Façonnées par les contextes politique, social et culturel, ont redéfini le paysage langagier du pays. Par ailleurs, notre analyse a souligné la nécessité de poursuivre les recherches pour élaborer des stratégies linguistiques adaptées aux enjeux contemporains, renforçant l'identité nationale et la diversité culturelle.

Chapitre III

Méthodologie de recherche et analyse des résultats

Introduction :

Dans le cadre de notre étude sur l'évolution de la politique linguistique en Algérie, ce chapitre est consacré à l'analyse d'un ensemble de corpus sélectionnés pour leur pertinence scientifique et leur valeur documentaire.

Nous commencerons par l'examen du corpus institutionnel, à travers l'analyse des constitutions algériennes (plus particulièrement des articles relatifs aux langues), des discours politiques marquants, ainsi que des lois linguistiques ayant encadré les usages langagiers depuis l'indépendance.

Le corpus scientifique et analytique sera ensuite abordé, en s'appuyant sur des articles scientifiques publiés sur la situation linguistique en Algérie, offrant ainsi une lecture critique et contextualisée des problématiques soulevées.

Le troisième volet concernera le corpus sociolinguistique et médiatique, structuré autour de l'étude d'un questionnaire destiné à saisir les perceptions et les pratiques linguistiques actuelles dans la société algérienne.

Enfin, l'analyse du corpus littéraire et symbolique portera sur des extraits de l'oeuvre NEDJMA de Kateb Yacine, considérée comme un texte fondateur illustrant, à travers ses dimensions symboliques et stylistiques, les tensions identitaires et linguistiques qui marquent l'histoire contemporaine de l'Algérie.

A travers cette approche plurielle, nous visons à articuler discours institutionnels, analyses scientifiques, pratiques sociales et expressions littéraires, afin de construire une compréhension globale et nuancée des dynamiques linguistiques algériennes.

1. Présentation du corpus :

Le corpus mobilisé dans le cadre de ce mémoire est composé de quatre ensembles complémentaires qui reflètent la diversité des sources mobilisées pour analyser l'évolution de la politique linguistique en Algérie.

1.1. Le corpus institutionnel comprend les textes fondateurs et officiels tels que les différentes constitutions algériennes, les discours des dirigeants politiques, ainsi que les lois relatives à l'arabisation et à la reconnaissance du tamazight comme langue officielle. Ce corpus permet de saisir les intentions et les orientations politiques en matière de planification linguistique

1.2. Le corpus scientifique et analytique est constitué d'ouvrages théoriques sur la politique linguistique en Algérie ainsi que d'articles scientifiques publiés sur le cas algérien. Ce corpus offre un cadre théorique solide et permet une mise en perspective critique des politiques adoptées depuis l'indépendance.

1.3. Le corpus sociolinguistique regroupe l'ensemble des résultats issus du questionnaire distribué aux enseignants universitaires. A travers les réponses collectées, ce corpus permet d'accéder aux représentations sociales que se font les acteurs du monde universitaire de la situation linguistique actuelle en Algérie.

1.4. Enfin, le corpus littéraire et symbolique de cette étude est constitué d'extraits tirés d'œuvres majeures de la littérature algérienne, avec une attention particulière portée à NEDJMA de Kateb Yacine.

Cette œuvre est considérée comme un pilier de la littérature algérienne contemporaine, constitue un point de rencontre entre les tensions identitaires, les réalités historiques et les défis linguistiques propres à l'Algérie postindépendance

Ce corpus pluriel permet ainsi une analyse croisée et multidimensionnelle, à la fois politique, sociale, linguistique et symbolique, de la question linguistique en Algérie

2.corpus institutionnel :

2.1.les constitutions algérienne (articles relatifs aux langues) :

2.1.1. Constitution de 2016

- **L'article 3** de la constitution 2016 affirme que « L'arabe est la langue nationale et officielle. L'état œuvre à sa généralisation dans les domaines scientifique et technologiques. » (République algérienne démocratique et populaire,2016)

Ce texte constitutionnel réaffirme avec clarté la place centrale de la langue arabe en tant que langue nationale et officielle de l'état algérien, consacrant ainsi son rôle fondamental dans la construction de l'identité nationale et dans le fonctionnement des institutions publiques. Cette disposition s'inscrit dans la continuité des constitutions précédentes (1963,1976,1989,1996), consolidant ainsi le rôle de l'arabe comme vecteur principale de l'identité nationale, de l'unité et de la souveraineté.la particularité de ce texte par rapport aux constitutions antérieures réside dans l'accent mis sur l'obligation de promouvoir l'usage de la langue arabe dans les domaines scientifique et technologiques. Cela montre une intention politique de moderniser l'utilisation de la langue arabe et de la faire progresser au de là de son emploi traditionnel ou administratif, afin qu'elle devienne aussi une langue de création et de partage de connaissances.

- **L'article 4** de la constitution 2016 affirme que « Tamazight est également langue nationale et officielle » (République algérienne démocratique et populaire,2016)

Cet article confirme que la langue amazighe est désormais reconnue comme langue officielle de l'état algérien, consolidant ainsi son statut institutionnel au sein de la nation. Cette reconnaissance constitue une avancée majeure dans l'évolution de la politique linguistique en Algérie, en réponse à une revendication historique portant sur la diversité culturelle et linguistique du pays.

2.1.2. Constitution de 2020 :

- **L'article 3** de la constitution 2016 affirme que « L'arabe est la langue nationale et officielle. L'état œuvre à sa promotion et à son développement dans les domaines scientifiques et technologiques » (république algérienne démocratique et populaire,2020).

Cet article apporte une évolution notable dans la formulation : le terme « généralisation » est remplacé par « promotion et développement ». ce changement lexical n'est pas anodin ; il montre une détermination politique plus marquée à promouvoir la langue et à l'ajuster aux exigences de l'époque contemporaine. il ne s'agit plus seulement de l'imposer, mais de la faire progresser, de l'enrichir et de l'accompagner activement dans sa propagation, notamment dans les domaines scientifiques, techniques et technologiques.

Ce changement de termes reflète donc un engagement plus subtil et actif de l'état, en faveur d'une politique linguistique qui aspire non seulement à consolider l'arabe, mais à en faire un véritable outil de développement national.

- **L'article 4** de la constitution 2020 affirme que « la langue amazighe est également une langue nationale et officielle l'état œuvre pour sa promotion et son développement dans toutes ses variantes linguistiques utilisées sur le territoire national » (République algérienne démocratique et populaire, 2020).

Des éléments complémentaires ont été intégrés dans la révision de 2020, dans laquelle l'article ne se limite pas à donner un statut officiel à la langue amazighe, mais engage l'état à encourager et à développer la langue amazighe sous toutes ses formes.

2.2. Discours politiques :

2.2.1. Discours de Houari Boumediene sur l'arabisation (1970) :

Le président Houari Boumediene affirme que "Nous avons l'ambition non seulement d'arabiser, de récupérer notre langue, mais aussi de développer cette langue"

Dans cette citation emblématique, Houari Boumediene exprime une vision linguistique forte, structurée autour de trois axes fondamentaux :

1_Arabiser :

Il s'agit ici de substituer progressivement la langue coloniale (le français) par l'arabe dans les institutions, l'éducation l'administration et les médias. Ce processus, même s'il est idéologique, cherche à renforcer l'identité nationale et à passer à autre chose par rapport au passé colonial.

2_Récupérer notre langue :

Par cette formule, Boumediene réaffirme que l'arabe appartient intrinsèquement au peuple algérien. il ne s'agit pas d'une langue importée, mais d'un élément constitutif de l'histoire, de la culture et de la mémoire collective. Le verbe récupérer suggère une volonté de réappropriation après une période d'effacement ou de marginalisation.

3_Développer cette langue :

Ce troisième volet va au-delà de la simple restauration : Boumediene ambitionne de moderniser la langue arabe, de l'adapter aux exigences du monde contemporain, notamment dans les domaines scientifique, technique et universitaires. Cela traduit une volonté de projection vers l'avenir, dans laquelle l'arabe n'est pas figée, mais vivante, dynamique et évolutive.

En résumer, ce passage illustre parfaitement la philosophie de la politique linguistique post indépendance en Algérie, où l'arabisation n'est pas seulement un retour aux racines, mais aussi un moyen d'émancipation culturelle et intellectuelle.

2.2.2. Discours de Bouteflika et Tebboune sur la reconnaissance de tamazight et l'introduction de l'anglais :

Les discours d'Abdelaziz Bouteflika et d'Abdelmajid Tebboune reflètent deux instants significatifs dans le développement de la politique linguistique en Algérie. Sous Bouteflika, après les faits du printemps noir de 2001, tamazight est proclamée langue nationale en 2002, dans un effort de réconciliation et de reconnaissance des demandes identitaires.

Dans ces allocutions, le président déclare que l'identité amazighe constitue un élément essentiel de l'identité algérienne, soulignant l'importance de maintenir la cohésion nationale.

Cette reconnaissance, bien que d'abord symbolique, constitue une première rupture avec la politique d'arabisation exclusive adoptée après l'indépendance.

Avec l'accession de Tebboune au pouvoir, une nouvelle dynamique se met en place. La constitution de 2016, même si elle a été adoptée sous Bouteflika, est appliquée de manière plus tangible durant son mandat : tamazight est reconnue comme langue nationale et officielle, avec un engagement clair de l'état pour sa promotion et son enseignement.

En même temps, Tebboune ajoute une nouvelle facette à la politique linguistique en mettant en avant l'enseignement de l'anglais, qu'il désigne comme "langue de science et de la technologie". Il motive cette décision par le désir de se libérer de la domination linguistique du français, considéré comme un vestige colonial, et d'encourager l'intégration de l'Algérie dans le monde contemporaine.

De ce fait, les deux dirigeants, à leurs manières respectives, ont joué un rôle dans la redéfinition des équilibres linguistiques nationaux : Bouteflika à travers une reconnaissance identitaire de tamazight, tandis que Tebboune a opté pour une approche plus pragmatique et moderne, alliant affirmation identitaire et internationalisation.

2.3. les lois linguistiques :

2.3.1. Lois sur l'arabisation :

Depuis que l'Algérie a obtenu son indépendance en 1962, l'arabisation est au centre de la politique linguistique du pays. L'objectif était d'éliminer progressivement le français, langue héritée de la colonisation, pour favoriser l'arabe, langue nationale et emblème de l'identité. Plusieurs textes de loi ont supervisé ce processus.

Lois n° 91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe :

Cette loi constitue un tournant décisif dans l'histoire de la politique linguistique en Algérie. Elle vient renforcer et systématiser les efforts amorcés depuis les années 1960, en imposant l'usage exclusif de la langue arabe dans l'ensemble des institutions publiques, y compris l'administration, l'éducation, la justice, les médias, et les actes officiels.

Cette loi s'inscrit dans une logique de consolidation de l'arabisation comme outil de souveraineté nationale et d'unification identitaire. Elle visait à éradiquer l'usage du français dans les espaces officiels et à asseoir définitivement l'arabe comme seule langue de fonctionnement de l'état ; Toutefois, la portée de cette loi a rapidement été limitée par plusieurs contraintes structurelle et politique :

Une carence continue en ressources humaines et matérielles pour une mise en œuvre complète : les domaines techniques, scientifiques et académiques restaient principalement tributaires du français, en raison d'un manque de terminologie et de documentation spécialisée en arabe.

Des oppositions au sein des institutions : certaines administrations persistaient à utiliser le français de façon informelle, par souci d'efficacité ou de clarté.

Un climat politique conflictuel : la législation a été adoptée dans un environnement influencé par l'essor de l'islamisme politique et la division idéologique, ce qui a intensifié les discussions sur l'identité linguistique et culturelle de l'Algérie.

Sur le plan discursif, cette législation a reconfirmé l'importance de la langue arabe dans le projet national algérien. Cependant, sur le plan pratique, elle a révélé les contraintes du volontarisme linguistique face à une réalité sociolinguistique complexe, caractérisée par le plurilinguisme de fait par la coexistence, souvent conflictuelle, de l'arabe, du français et du tamazight.

2.3.2. Lois sur la reconnaissance de tamazight comme langue officielle :

La reconnaissance de tamazight en tant que langue nationale puis officielle constitue un tournant significatif dans le développement de la politique linguistique en Algérie. Pendant longtemps, la langue amazighe a été mise à l'écart dans les discours officiels et a disparu des institutions. Elle a lentement obtenu un statut légal en réponse à des demandes identitaires, culturelles et politiques, soutenues en particulier par des mouvements citoyens, des intellectuels et la société civile.

2.3.2.1. Révision constitutionnelle de 2002 : Tamazight, langue nationale

La révision constitutionnelle de 2002, qui consacre tamazight comme langue nationale, représente une avancée symbolique majeure dans la reconnaissance du pluralisme linguistique et culturel en Algérie. Cette décision intervient dans un contexte de fortes tensions sociales et politiques, marquées notamment par les événements

tragiques du "printemps noir" de 2001, durant lesquels des revendications identitaires, sociales et politiques ont été exprimées avec vigueur, principalement en Kabylie

Cette reconnaissance constitue une forme de réparation symbolique après des décennies de marginalisation de la langue amazighe dans les politiques publiques. Elle traduit une prise de conscience, au plus haut niveau de l'état, de l'importance d'inclure la composante amazighe dans la définition de l'identité nationale.

Cependant, sur le plan opérationnel, cette avancée est demeurée limitée, car la reconnaissance de tamazight comme langue nationale ne s'est pas accompagnée de mesures concrètes suffisantes pour garantir son intégration effective dans les institutions, le système éducatif ou les médias. L'absence d'obligations juridiques claires ou de ressources adéquates a contribué à maintenir cette langue dans un statut souvent symbolique et non contraignant.

En ce sens, la réforme de 2002 peut être analysée comme une réponse politique à une crise sociale, davantage qu'un véritable tournant structurel. Elle a néanmoins jeté les bases d'une évolution ultérieure, préparant le terrain pour l'officialisation de tamazight en 2016

En ce sens, la réforme de 2002 peut être analysée comme une réponse politique à une crise sociale, davantage qu'un véritable tournant structurel. Elle a néanmoins jeté les bases d'une évolution ultérieure, préparant le terrain pour l'officialisation de tamazight en 2016.

2.3.2.2. Révision constitutionnelle de 2016 : Tamazight, langue officielle :

La révision constitutionnelle de 2016 marque une étape décisive dans la reconnaissance institutionnelle de la langue amazighe. En élevant tamazight au rang de la langue officielle aux côtés de l'arabe, l'état algérien franchit un cap symbolique et juridique important, en affirmant la nature plurilingue de l'identité nationale.

Cette officialisation ne constitue pas seulement une reconnaissance culturelle, mais aussi une forme de légitimation politique des luttes menées depuis des décennies par les défenseurs de l'amazighité. Elle consacre tamazight comme langue de l'état, et ouvre la voie à son utilisation dans les institutions publiques, l'administration, les médias et l'enseignement.

L'un des éléments clés de cette réforme est la création d'un haut-commissariat à l'amazighité (HCA), chargé de promouvoir la langue amazighe, d'encourager sa normalisation, et de veiller à son développement dans ses variantes dialectales.

Cependant, cette avancée reste confrontée à plusieurs défis structurels et pratiques :

- L'absence d'un cadre clair sur les modalités concrètes d'usage de tamazight dans les institutions
- Les difficultés liées à la standardisation linguistique, en raison de la diversité des variantes (kabyle, chaoui, mozabite, targui...)

- Le manque de moyens pédagogiques et de formation suffisante pour les enseignants.
- Une application inégale sur le territoire nationale, limitant l'impact de l'officialisation dans certaines régions.
- En somme, bien que la réforme de 2016 représente un progrès historique, elle soulève la question de l'effectivité de l'officialisation. Elle appelle à un engagement étatique fort pour passer du statut symbolique à une réalité linguistique vivante, qui reflète la richesse et la diversité de la société algérienne.

3. Corpus scientifique et analytique :

3.1. Articles scientifiques publiés sur le cas algérien :

Depuis l'indépendance en Algérie 1962, l'Algérie a traversé une politique linguistique caractérisée par des tensions persistantes entre les exigences d'unité nationale et la réalité d'un plurilinguisme profondément ancré. Selon Fmam (2012) « Politiques linguistiques en Algérie de 1962 jusqu'à nos jours » met en lumière les grandes étapes de ce parcours insistant sur les enjeux liés à l'arabisation, à la continuité de la langue française, et à la tardive reconnaissance du tamazight. L'arabisation, envisagée comme une réappropriation symbolique de l'identité nationale, a rencontré plusieurs défis, comme le manque de personnel formé, l'opposition des élites francophones, ainsi que l'implantation profonde de la langue française dans l'administration et l'enseignement supérieur. En même temps, la francophonie, considérée par certains comme une porte vers le monde, est néanmoins critiquée par d'autres comme un instrument de domination postcolonial. Dès les années 1990, le mouvement amazigh a contesté le monopole de l'arabe en demandant la reconnaissance de la langue berbère, maintenant langue officielle mais toujours marginalisée dans les faits. De ce fait, la politique linguistique en Algérie montre la difficulté de traiter l'héritage colonial, les désirs identitaires et les défis géopolitiques actuels. Une stratégie linguistique réellement inclusive, équitable et en adéquation avec les réalités sociolinguistiques du pays doit encore être élaborée.

L'article de Cheriguen (1997) « politiques linguistiques en Algérie » offre une perspective essentielle pour comprendre les fondements historiques et idéologiques des choix linguistiques opérés par l'état algérien depuis 1962. à travers une analyse détaillée des enjeux

Sociolinguistiques, il met en lumière les tensions provoquées par les politiques d'arabisations, le statut ambivalent de la langue française et la reconnaissance tardive du tamazight. Ces dynamiques traduisent une volonté de redéfinir l'identité nationale, souvent en réaction à l'héritage colonial, mais aussi sous la pression des mouvements sociaux et culturels. Ce cadre théorique s'inscrit pleinement dans la problématique de ce mémoire, qui s'interroge sur l'évolution de la politique linguistique algérienne à travers les décennies, et cherche à en évaluer les impacts à la fois sociaux, politiques et symboliques. En mobilisant cette lecture, notre étude vise à montrer comment les

langues en Algérie ne sont pas de simples outils de communication, mais bien des enjeux de pouvoir et de représentation, au cœur du processus de construction nationale.

Cette approche permet aussi de comprendre la complexité des conflits linguistiques qui traversent la société algérienne, où chaque langue présente représente une mémoire, une idéologie et un lien spécifique à l'islamique, se confronte fréquemment au français, considéré parfois comme une langue d'élite et d'ouverture, parfois comme un héritage du colonialisme. Le tamazight, longtemps ignoré, est désormais le symbole d'un combat identitaire et culturelle pour la valorisation d'un élément fondamental de l'histoire algérienne. L'examen de ces politiques linguistiques ne peut donc ignorer les relations de domination symbolique qu'elles engendrent, ni les divisions qu'elles mettent en lumière au sein du tissu social. Dans ce sens, l'analyse des langues en Algérie représente une porte d'entrée essentielle pour saisir les problématiques plus vastes de l'unité nationale, de l'identité citoyenne, et des défis associés à la gestion de la pluralité dans un état postcolonial.

L'article de Fmam(2012) et de Cheriguen 1997 apportent un éclairage essentiel sur l'évolution de la politique linguistique en Algérie. Ils montrent que la question des langues dépasse le simple cadre administratif ou éducatif, pour toucher à des enjeux plus profonds comme l'identité nationale, la mémoire collective et le rapport au passé colonial.

Ces travaux soulignent les grandes lignes de la politique linguistique algérienne depuis 1962, notamment :

- Les ambitions et les limites du processus d'arabisation
- La place persistante du français dans les sphères techniques et institutionnelles
- La reconnaissance tardive mais symboliquement forte de tamazight.

Ce corpus renforce la problématique centrale de ce mémoire, en montrant que la politique linguistique en Algérie est marquée par des tensions constantes entre l'unité recherchée par l'état et la diversité réelle vécue par la société.

Cependant, il reste à souligner que la plupart de ces études abordent surtout l'aspect idéologique ou historique, en laissant parfois de côté l'analyse concrète des effets sur le terrain, notamment dans les écoles, l'administration ou les médias.

4. Corpus sociolinguistique :

4.1 Objectifs du questionnaire :

Dans ce cadre de notre mémoire de master intitulé « l'évolution de la politique linguistique en Algérie depuis l'indépendance », nous avons élaboré un questionnaire destiné aux enseignants universitaires des départements d'arabe, de français et d'anglais. Ce questionnaire vise à recueillir leurs perceptions sur les pratiques linguistiques actuelles, les enjeux identitaires, ainsi que les implications de la mondialisation sur l'enseignement supérieur.

4.2. Présentation du questionnaire :

Public ciblé : enseignants des départements d'arabe, de français et d'anglais de l'université d'El Bayadh.

Objectifs : recueillir des données qualitatives et quantitatives sur les opinions des enseignants concernant les politiques linguistiques en Algérie.

Durée estimée : 8 à 10 minutes.

Caractère des réponses : anonymes et confidentiel.

Méthodologie de conception du questionnaire :

Dans le cadre de cette recherche portant sur l'évolution de la politique linguistique en Algérie depuis l'indépendance, nous avons opté pour un questionnaire comme principale outil de collecte des données. Ce choix méthodologique s'explique par le souci d'obtenir un aperçu large et diversifié des représentations, perceptions et pratiques linguistiques au sein de l'université algérienne, à travers le regard des enseignants.

Le questionnaire a été conçu de manière à allier questions fermées et questions ouvertes, permettant ainsi une analyse à la fois quantitative et qualitative. Il se compose de 16 réparties en quatre rubriques principales :

1 information générale : cette section vise à recueillir des données sociodémographiques (Age, sexe, département, ancienneté) nécessaires à l'analyse comparative.

2 pratique linguistique et pédagogie : elle explore les langues utilisées dans l'enseignement, les difficultés rencontrées par les étudiants et la perception de la maîtrise linguistique.

3 représentations des langues et politiques linguistique : cette rubrique s'intéresse aux opinions des enseignants concernant le statut des langues en Algérie et leur rôle dans l'université.

4 évaluations de la politique linguistique : elle permet des répondants de donner leurs avis critiques et proposer des recommandations. Le questionnaire a été rédigé en langue française tout en veillant à la clarté des formulations et à la neutralité des termes, afin d'éviter toute orientation des réponses. Il a été diffusé auprès des enseignants de départements arabe français anglais à l'université d'El Bayadh. La durée moyenne de réponse est estimée entre 8 et 10 minutes, l'anonymat des participants a été garanti pour assurer la sincérité et la liberté d'expression.

4.3. Modèle du questionnaire utilisé :

**Questionnaire à destination des
Enseignants universitaires Université
D'EL Bayadh**

Thème : L'évolution de la politique linguistique en Algérie depuis l'indépendance

Destiné aux enseignants des départements d'arabe, de français et d'anglais

Contextes : ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de master en science du langage. il vise à recueillir votre point de vue en tant qu'enseignant universitaire sur

Les pratiques linguistiques en Algérie, et les enjeux liés à l'identité nationale et à la mondialisation

Durée estimée : 8-10 minutes _ réponses anonymes.

Informations générales :

- . 1. âge :
- . 2. Sexe : Féminin masculin
- . 3. Département : arabe français anglais
- . 4. Ancienneté dans l'enseignement supérieur :
 Moins de 5 ans 5 à 10 ans plus de 10 ans

Pratiques linguistiques et pédagogie :

. 5. Quelle est la langue principale dans laquelle vous enseignez ? ()
arabe () français () anglais

. 6. Est -ce que vous intégrez d'autres langues dans votre
enseignement ? () oui

) non

. Si oui, lesquelles ?

. 7. Observez-vous des difficultés chez les étudiants liés à la langue d'enseignement ? oui non

. Si oui, précisez :

. 8. Pensez-vous que les étudiants maîtrisent suffisamment la langue d'enseignement pour suivre efficacement les cours ?

() Oui () moyennement () non

Représentations des langues et politiques linguistiques :

. 9. quelle langue représente le mieux, selon vous, l'identité nationale algérienne ?

() Arabe () tamazight () les deux () autre :

. 10. Quelle place devrait avoir le français à l'université algérienne ?

() Centrale () complémentaire () minimale () aucune

. 11. Et pour l'anglais, quel rôle devrait-il jouer ?

() Langue principale d'enseignement () langue de soutien () langue secondaire () aucune

. 12. Etes-vous favorable à l'introduction renforcée de l'anglais dans les cursus ?

() Très favorable () favorable () indifférent () défavorable

. 13. Diriez-vous que le système universitaire algérien est aujourd'hui :

(Monolingue () bilingue () multilingue

Expliquez votre choix :

Evaluation de la politique linguistique :

. 14. êtes-vous satisfait e de la politique linguistique actuelle dans l'enseignement supérieur ?

() Oui () non

. Pourquoi ?

. 15. Quels sont, selon vous, les défis actuels de la politique linguistique en Algérie ?

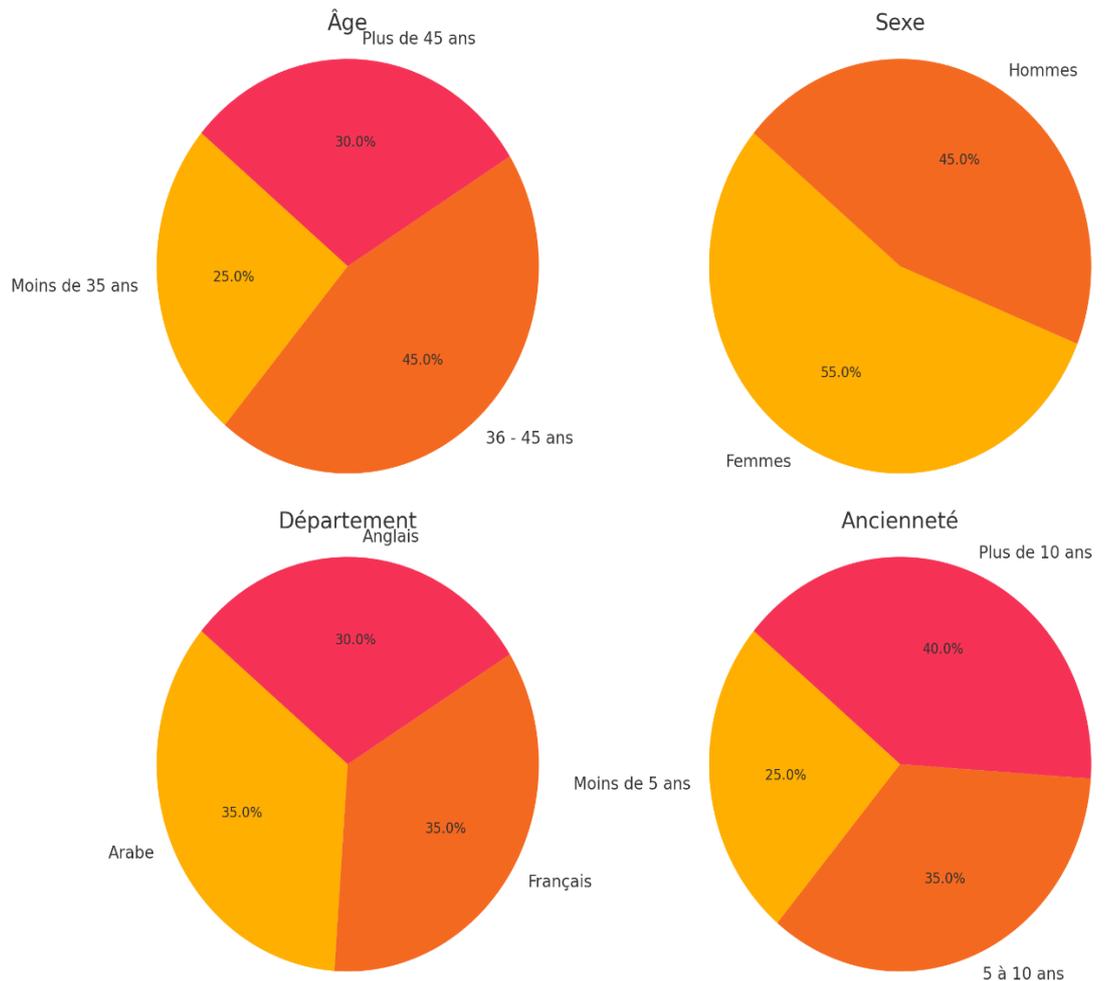
. 16. Quelles recommandations proposeriez-vous pour améliorer l'enseignement des langues à l'université ?

4.4. Axes du questionnaire

Le questionnaire s'articule autour de quatre axes principaux, chacun correspondant à une dimension essentielle de la problématique de recherche. Les questionnaires sont organisées de façon progressive, allant de la générale au spécifique, tout en permettant une lecture croisée des réponses.

| Catégorie | Sous-catégorie | Nombre d'enseignants |
|-------------|-----------------|----------------------|
| Âge | Moins de 35 ans | 5 |
| Âge | 35-40 ans | 9 |
| Âge | Plus de 45 ans | 6 |
| Sexe | Homme | 11 |
| Sexe | Femme | 9 |
| Département | Arabe | 7 |
| Département | Français | 7 |
| Département | Anglais | 6 |
| Ancienneté | Moins de 5 ans | 5 |
| Ancienneté | 5 à 10 ans | 7 |
| Ancienneté | Plus de 10 ans | 8 |

Répartition sociodémographique des enseignants ayant répondu au questionnaire



4.4.1. Axe 1 : données sociodémographiques (Question 1à4)

Ce premier axe vise à recueillir des données de base sur les enseignants (âge, sexe, département, ancienneté). Ces informations permettent d'analyser les réponses selon des variables indépendantes et de repérer d'éventuelles tendances en fonction du profil des répondants.

4.4.1.1. Âge des participants

Les participants au questionnaire sont âgés entre 28 et 59 ans. On note une diversité générationnelle intéressante :

- Les plus jeunes (moins de 35 ans) représentent 5 enseignants.
- La tranche intermédiaire (36-45 ans) compte 9 enseignants.

- Les plus expérimentés (plus de 45 ans) sont au nombre de 6

Cette diversité permet de recueillir des points de vue variés selon l'ancienneté et les évolutions perçues dans le système universitaire.

4.4.1.2. Sexe des répondants

Sur les 20 répondants :

- 11 sont des femmes
- 9 sont des hommes

Cela reflète une certaine partie dans le corps enseignant universitaire, bien que les femmes soient légèrement plus représentées dans cet échantillon.

4.4.1.3. Département d'appartenance :

Les enseignants du départements interrogés sont issus de trois départements :

- 7 enseignants du département d'arabe
- 7 du département de français
- 6 du département d'anglais

Ce choix d'échantillon permet une représentativité équilibrée des trois langues centrales au cœur des politiques linguistiques en Algérie.

4. Ancienneté dans l'enseignement supérieur

Concernant leur expérience :

- 5 enseignants ont moins de 5 ans d'ancienneté.
- 7 enseignants ont entre 5 et 10 ans d'expérience.
- 8 enseignants ont plus de 10 ans d'ancienneté.

Cette répartition offre une vision transversale et intergénérationnelle des perceptions et pratiques pédagogique relatives à la politique linguistique.

4.4.2. Axe 2 : pratiques linguistiques et réalités pédagogique (Questionnes 5à8)

Cet axe interroge les langues utilisées dans la pratique pédagogique, l'intégration éventuelle d'autres langues, les difficultés observées chez les étudiants liées à la langue d'enseignement, ainsi que l'appréciation du niveau de maîtrise linguistique des apprenants.

4.4.2.1. Langue principale utilisée dans l'enseignement :

Résultats :

- 7 enseignants utilisent l'arabe comme langue principale.
- 7 enseignants utilisent le français
- 6 enseignants enseignent en anglais

. **Interprétation** : cela reflète bien les politiques linguistiques en Algérie, où l'arabe et le français sont les principales langues d'enseignement. Cependant, l'usage croissant de l'anglais, notamment dans les départements scientifiques et techniques, est visible. Ce phénomène peut aussi traduire une internationalisation progressive de l'enseignement supérieur en Algérie.

4.4.2.2. Intégration d'autres langues dans l'enseignement :

Résultats :

- 15 enseignants affirment intégrer d'autres langues dans leurs cours, principalement le français et l'anglais en complément de la langue principale.
- 5 enseignants se limitent à une seule langue.

Interprétation : il est évident que dans le système universitaire algérien, les enseignants font souvent appel à des langues multiples selon la discipline et le contenu du corpus. L'usage de plusieurs langues dans les enseignements reflète une approche plurilingue, ce qui est un atout pour préparer les étudiants à un environnement globalisé.

4.4.2.3. Difficultés liées à la langue d'enseignement observées chez les étudiants :

Résultats :

- 17 enseignants constatent des difficultés chez leurs étudiants liées à la langue d'enseignement.

Problèmes identifiés :

La compréhension orales (surtout dans les langues étrangère)

La maîtrise du vocabulaire technique spécifique aux matières étudiées.

Les difficultés d'expression écrite en langue étrangère.

Les étudiants ne sont pas toujours à l'aise avec les concepts académiques complexe en français et en anglais.

- 3 enseignants estiment que les étudiants ne rencontrent pas de difficultés majeures.

Interprétation : les difficultés linguistiques sont une réalité pour la plupart des étudiants universitaires en Algérie. Le manque de maîtrise de certaines langues étrangère (surtout l'anglais et le français dans les discipline scientifique) peut entraîner une difficulté à suivre les cours et à assimiler des concepts techniques. Les enseignants font face à un défi majeur pour accompagner leurs étudiants dans leur parcours linguistique.

4.4.2.4. Niveau de maîtrise de la langue d'enseignement chez les étudiants :

Résultats :

- 4 enseignants jugent que les étudiants maîtrisent bien la langue d'enseignement.
- 11 enseignants estiment que les étudiants ont une maîtrise moyenne.
- 5 enseignants considèrent que les étudiants ont une maîtrise insuffisante.

Interprétation : la majorité des enseignants (15 sur 20) considèrent que les étudiants n'ont pas une maîtrise optimale de la langue d'enseignement.

Ceci soulève la question des méthodes d'enseignement et de la formation linguistique des étudiants n'aient pas reçu une formation adéquate dans les langues étrangère (principalement le français et l'anglais), ce qui affecte leur performance académique.

4.4.3. Axe 3 : Représentations des langues et identités linguistiques (Questions 9 à 13)

Les questions de cet axe explorent les perceptions des enseignants vis-à-vis de la place de l'arabe, de tamazight, du français et de l'anglais, tant sur le plan identitaire que fonctionnel. Il aborde aussi la vision des enseignants quant à la situation linguistique actuelle du système universitaire (monolingue, bilingue ou multilingue).

4.4.3.1. Quelle langue représente le mieux, selon vous, l'identité nationale algérienne ?

Résultats :

- 13 enseignants considèrent que l'arabe est la langue qui représente le mieux l'identité nationale algérienne.
- 5 enseignants estiment que les deux langues nationales (arabe et tamazight) sont également représentatives de cette identité.
- 2 enseignants ont mentionné que tamazight est plus représentatif.
- Aucun enseignant n'a choisi une autre langue.

Interprétation : l'arabe est perçu comme la langue de l'identité nationale la plus forte, en grande partie en raison de son rôle central dans l'histoire et la culture algérienne.

Cependant, la reconnaissance de tamazight montre l'évolution vers une inclusion plus grande de la diversité linguistique en Algérie, en particulier après la constitutionnalisation de tamazight comme langue nationale.

4.4.3.2. Quelle place devrait avoir le français à l'université algérienne ?

Résultats :

- 12 enseignants pensent que le français devrait avoir un rôle central à l'université.
- 7 enseignants estiment qu'il devrait être une langue complémentaire.

- 1 enseignants considère qu'il devrait avoir une place minimale.
Interprétation : le français joue encore un rôle primordial dans les enseignements universitaires, particulièrement dans les sciences humaines et les disciplines technique.il est vu comme un outil indispensable pour accéder à des connaissances académiques spécifiques et internationales. Cependant, les opinions divergentes révèlent une volonté de réduire progressivement sa place au profit de l'arabe ou de l'anglais dans certaines matières.

4.4.3.3. Et pour l'anglais, quel rôle devrait-il jouer ?

Résultats :

- 6 enseignants affirment que l'anglais devrait devenir la langue principale d'enseignement dans certains domaines.
- 12 enseignants pensent qu'il devrait être une langue de soutien.
- 2 enseignants estiment qu'il doit être une langue secondaire.

Interprétation : l'anglais est vu comme la langue de l'avenir dans le contexte globalisé.il est donc considéré comme un outil stratégique pour les étudiants qui souhaitent accéder à la littérature scientifique internationale et participer aux échanges mondiaux. Cependant, son statut n'est pas encor assez consolidé pour le placer au même niveau que l'arabe et le français.

4.4.3.4. Êtes-vous favorable à l'introduction renforcée de l'anglais dans les cursus ?

Résultats :

- 10 enseignants sont très favorables à l'introduction de l'anglais
- 7 enseignants sont favorables
- 3 enseignants sont indifférents.
- Aucun enseignant n'est défavorable.

Interprétation : l'adhésion à l'introduction de l'anglais est largement positive, ce qui montre une volonté de modernisation de l'enseignement supérieur en Algérie. Cela peut être vu comme une réponse à la mondialisation et à l'intégration de l'Algérie dans des réseaux scientifiques et économiques internationaux.

4.4.3.5. Diriez- vous que le système universitaire algérien est aujourd'hui : Monolingue, bilingue, ou multilingue ?

Résultats :

- 13 enseignants considèrent que le système universitaire algérien est
- Aujourd'hui : monolingue, bilingue, ou multilingue ?
- 7 enseignants jugent qu'il est multilingue (arabe, français, et anglais).
- Aucun enseignant ne considère que le système soit monolingue

Interprétation : le système universitaire algérien se caractérise par une utilisation mixte de plusieurs langues, et les enseignantes reconnaissent cette pluralité. Toutefois, cette diversité linguistique entraîne également des défis pédagogiques, car les étudiantes doivent jongler avec plusieurs langues et cela impacte leur niveau de compréhension dans certaines disciplines.

4.3.4. Axe 4 : perception et évaluation de la politique linguistique (Questions 14 à 16)

Ce dernier axe donne la parole aux enseignants sur leur degré de satisfaction vis-à-vis de la politique linguistique actuelle, les obstacles identifiés, ainsi que les suggestions ou recommandations qu'ils proposent pour améliorer la gestion des langues dans l'enseignement supérieur algérien.

4.3.4.1. Êtes-vous satisfaite(e) de la politique linguistique actuelle dans l'enseignement supérieur ?

Résultat :

- 6 enseignants sont satisfaites de la politique linguistique actuelle.
- 14 enseignants ne sont pas satisfaits.

Interprétation : la majorité des enseignants ne sont pas satisfaits de la politique linguistique actuelle. Ils soulignent l'instabilité des décisions politiques concernant les langues d'enseignement, et le manque de vision à long terme pour une politique linguistique claire et cohérente.

4.3.4.2. Quels sont, selon vous, les défis actuels de la politique linguistique en Algérie ?

Résultats : les défis évoqués comprennent :

- L'absence d'une politique linguistique stable
- La difficulté de concilier l'usage de plusieurs langues dans un même cursus.
- La faible maîtrise de l'anglais par les étudiants.
- Les divergences entre la politique et le réel, avec des inconsistances dans l'application des politiques linguistiques.

Interprétation : les enseignants pointent les dissonances entre les politiques linguistiques théoriques et leur mise en œuvre réelle dans des langues étrangères reste un des défis majeurs à surmonter.

4.3.4.3. Quelles recommandations proposeriez-vous pour améliorer l'enseignement des langues à l'université ?

Résultats : les recommandations proposées sont :

Renforcer la formation linguistique continue des enseignants.

Introduire des cours de remise à niveau linguistique pour les étudiants.

Stabiliser les choix linguistiques dans les programmes universitaires.

Encourager l'utilisation de l'anglais tout en préservant l'arabe et le tamazight.

Interprétation : les enseignants appellent à une réforme systématique de l'enseignement des langues, en mettant l'accent sur la formation continue et la stabilité des politiques. Ils soulignent la nécessité de réformer l'approche pédagogique pour mieux préparer les étudiants aux défis linguistiques contemporaine.

4.5. Interprétation générale des résultats :

L'analyse des données issues du questionnaire révèle plusieurs tendances significatives concernant l'usage des langues dans l'enseignement universitaire, les perceptions des enseignants et leur position vis-à-vis de la politique linguistique actuelle en Algérie.

4.5.1. Pratique linguistiques et défis pédagogie :

Les résultats montrent que, bien que chaque département conserve sa langue d'enseignement principale (arabe, français ou anglais), une certaine flexibilité linguistique est observée. Plusieurs enseignants affirment intégrer d'autres langues, notamment le français et l'anglais, dans leur pratique pédagogique, en fonction des besoins des étudiants ou du contenu scientifique.

Cependant, une majorité indique que les étudiants rencontrent des difficultés liées à la langue d'enseignement, particulièrement dans les départements de français et d'anglais, dans leur pratique pédagogique, en fonction des besoins des étudiants ou du contenu scientifique.

Cependant, une majorité indique que les étudiants rencontrent des difficultés liées à la langue d'enseignement, particulièrement dans le département de français et d'anglais. Ces obstacles nuisent à la compréhension des cours et à la participation active des apprenants. Une part importante des enseignants estime que le niveau de maîtrise linguistique des étudiants reste moyen. Ce qui pose un réel défi pédagogique.

4.5.2. Représentations des langues et perceptions identitaire :

En ce qui concerne l'identité linguistique nationale, une majorité des répondants valorise l'arabe et le tamazight comme langues représentative, mais reconnaît aussi la place importante qu'occupe le français dans le contexte académique. L'anglais, de son côté, est largement perçue comme une langue de l'avenir, essentielle à la mondialisation et à l'ouverture scientifique.

Les enseignants se montrent majoritairement favorables à un renforcement de l'anglais dans les cursus, sans pour autant marginaliser les langues nationales. Cela traduit une volonté d'équilibrer entre enracinement identitaire et ouverture nationale.

4.5.3. Evaluation de la politique linguistique :

La majorité des enseignants interrogés se disent insatisfaits de la politique linguistique actuelle dans l'enseignement supérieur. Ils dénoncent le manque de cohérence, et l'absence d'une stratégie claire de transition vers un modèle plus efficace.

Parmi les défis évoqués, on note :

- L'absence de formation linguistique solide des étudiants.
- Le cloisonnement des départements selon la langue.
- Le manque de matériel pédagogique multilingue.

Les recommandations proposées incluent :

- Le renforcement de la formation en langues dès la première année universitaire.
- La promotion d'un modèle multilingue structuré, où chaque langue a un rôle bien défini.
- L'harmonisation des politiques linguistiques entre les cycles et les disciplines.

En somme, les recommandations formulées découlent directement des constats observés tout au long de l'analyse des données recueillies. Elles visent à renforcer la cohérence et l'efficacité de la politique linguistique dans l'enseignement supérieur algérien, tout en tenant compte des enjeux identitaires, pédagogiques et internationaux.

L'objectif n'est pas d'imposer un modèle unique, mais de proposer des pistes de réflexion et d'action permettant d'adapter l'université algérienne aux réalités linguistiques contemporaines. Il s'agit d'un équilibre à construire entre la valorisation des langues nationales et l'ouverture nécessaire vers les langues de communication scientifique mondiale.

5. Corpus littéraire et symbolique :

5.1. Extraits de Nedjma de Kateb Yacine :

« J'écris en français pour dire aux français que je ne suis pas français. », cette célèbre phrase met en lumière toute l'ambiguïté de la connexion entre la langue et

l'identité dans le cadre postcolonial en Algérie. Par cette déclaration, soutient que parler français ne signifie en aucun cas accepter l'identité française ; au contraire, il emploie la langue de l'ex-colonisateur comme outil de résistance et de revendication nationale. Pour Kateb Yacine, rédiger en français équivalait à s'approprier cet instrument afin de mieux critiquer l'oppression coloniale et de revendiquer une identité algérienne unique. Cette décision linguistique stratégique reflète une intention d'atteindre directement le public français et internationale, dans le but de faire entendre la voix des opprimés. Dans le contexte de l'évolution de la politique linguistique en Algérie, cette position résonne particulièrement : après l'indépendance, l'Algérie a lancé un processus d'arabisation destiné à forger une identité nationale solide, tout en maintenant l'emploi du français dans divers domaines, illustrant la complexité héritée de l'histoire coloniale.

De cette manière, les idées de Kateb anticipent les discussions actuelles sur la coexistence des langues et l'importance d'une approche davantage inclusive dans la gestion du plurilinguisme en Algérie.

En somme, Kateb Yacine nous montre que la langue, au-delà d'un simple outil de communication, se transforme en un véritable terrain de lutte identitaire et politique. En optant pour l'écriture en français, l'auteur rejette tant l'assimilation culturelle que la marginalisation linguistique. Il convertit donc la langue du colonisateur en instrument de revendication et de résistance, en lui conférant une nouvelle valeur symbolique. Pour lui, il ne s'agit pas de célébrer la langue française, mais de l'utiliser de manière détournée pour articuler les souffrances, les combats et les désirs du peuple algérien. Cette approche subversive démontre une vision dynamique de l'identité : plutôt que de s'enfermer dans une pureté linguistique idéale, elle affirme une identité algérienne apte à intégrer, subvertir et réinventer. Dans le cadre de l'évolution de la politique linguistique en Algérie postindépendance, ce positionnement est d'une grande pertinence : alors que les politiques d'arabisation avaient pour but de rétablir la langue nationale en tant que symbole de souveraineté, la réalité sociale et académique révélait la continuité du français comme langue de connaissance et de mobilité. Ainsi, la réflexion de Kateb Yacine pousse à aller au-delà de l'opposition stricte entre le rejet et l'adoption, afin de considérer une approche plus flexible, axée sur la coexistence, la diversité et la réinterprétation créative des langues.

Conclusion :

En conclusion, ce chapitre a permis d'explorer les multiples facettes de la politique linguistique en Algérie à travers une analyse croisée de différents corpus. L'examen du corpus institutionnel nous a offert un aperçu précieux des évolutions législatives et constitutionnelles, tout en mettant en lumière les enjeux politiques liés aux langues Algérie. Le corpus scientifique et analytique a enrichi cette réflexion en fournissant des éléments de compréhension plus profonds et critiques sur la situation linguistique.

Le corpus sociolinguistique, quant à lui, a permis de saisir les perceptions actuelles, quant à lui, a permis de saisir les perceptions actuelles et les pratiques langagières à travers les voix des acteurs sociaux, en particulier ceux du milieu

universitaire. Enfin, l'étude des extraits littéraires de Nedjma de Kateb Yacine nous a donné une perspective symbolique et poétique des tensions identitaires et linguistiques au cœur de l'Algérie indépendante.

A travers cette analyse multidimensionnelle, nous avons mis en évidence la complexité des dynamiques linguistiques algérienne, lesquelles sont façonnées par une interaction constante entre les discours institutionnels, les pratiques sociales et les représentations symbolique. Cette approche nous permet de mieux comprendre les enjeux contemporains de la politique linguistique en Algérie, tout en offrant des pistes pour une réflexion future sur l'évolution des langues dans le pays.

Conclusion générale

Conclusion générale

A l'issue de notre travail de recherche consacré à l'évolution de la politique linguistique en Algérie depuis l'indépendance, nous pouvons affirmer que la question linguistique s'impose comme l'une des problématiques les plus sensibles et les plus structurantes de l'histoire contemporaine algérienne. Elle constitue un miroir fidèle des dynamiques sociales, politique et culturelle qui traversent la société algérienne depuis 1962.

Notre étude a permis de montrer que la politique d'arabisation mise en place dès les premières années de l'indépendance s'inscrivait dans une volonté affirmée de reconstruction identitaire et de rupture avec l'héritage colonial. L'arabe classique fut érigé comme symbole d'unité nationale et de souveraineté retrouvée. Toutefois, ce processus, mené de manière parfois hâtive et sans prendre en compte toute la diversité linguistique du pays, a aussi révélé certaines limites : des résistances dans plusieurs secteurs sociaux et économique, des défis pédagogiques dans le système éducatif, ainsi qu'une mise à l'écart partielle de la langue amazighe, pourtant ancrée dans l'histoire de l'Algérie.

La reconnaissance progressive du tamazight comme langue nationale puis officielle constitue à ce titre une avancée majeure. Elle marque non seulement la reconnaissance institutionnelle de la diversité identitaire du pays, mais aussi une volonté d'inclusion et d'équilibre entre les différentes composantes du peuple algérien. Ce changement traduit une prise de conscience politique quant à l'importance d'une gestion équitable du patrimoine linguistique pour garantir la cohésion nationale.

Parallèlement, notre analyse a montré que la place du français demeure ambivalente. Tantôt perçu comme une langue du passé colonial, tantôt valorisé pour ses potentialités scientifique, économique et diplomatiques, le français continue d'occuper une position importante dans de nombreux domaines, malgré les tentatives répétées de rééquilibrage en faveur de l'arabe. À cela s'ajoute l'émergence progressive de l'anglais, désormais perçus comme un outil stratégique indispensable à l'intégration de l'Algérie dans la mondialisation et dans les dynamiques internationales contemporaines.

A travers l'étude des corpus institutionnels, scientifique, sociolinguistique et littéraire, nous avons pu constater que la politique linguistique algérienne oscille constamment entre des objectifs d'affirmation identitaire et des impératifs de modernisation. Elle est caractérisée par des tensions, des compromis, mais aussi par une adaptation continue aux réalités du terrain.

Ainsi, la politique linguistique en Algérie a tenté, non sans difficultés, de préserver son identité nationale à travers la promotion des langues locales (arabe et tamazight), tout en s'ouvrant progressivement aux langues étrangères (français et anglais) pour faire face aux exigences de la mondialisation. Ce double objectif, souvent complexe à atteindre, reflète les grands enjeux contemporains de la société algérienne.

Néanmoins, plusieurs défis persistent :

- Comment concilier la promotion de langues nationales avec l'ouverture aux langues étrangères sans générer de hiérarchies ou d'exclusions linguistiques ?

- Comment réformer le système éducatif pour garantir une véritable maîtrise des langues nationales et étrangère, au service du développement personnel et professionnel des citoyens ?
- Comment promouvoir un plurilinguisme harmonieux qui respecte l'histoire, tout en projetant l'Algérie vers l'avenir ?

Ainsi, la question linguistique en Algérie reste un chantier ouvert, en constante évolution, l'avenir de la politique algérienne dépendra largement de la capacité des décideurs à construire une vision équilibrée, capable de répondre aux aspirations identitaires tout en intégrant les exigences du monde contemporaine. En définitive, loin d'être un simple outil de communication, la langue en Algérie est un véritable enjeu de société, un vecteur d'identité et un levier stratégique pour l'avenir. Comprendre son évolution, c'est donc comprendre une part essentielle des dynamiques profondes qui façonnent l'Algérie d'aujourd'hui et demain.

A la fin ce travail de recherche n'a pas la prétention d'épuiser un sujet aussi vaste et complexe que celui de la politique linguistique en algérie. il se veut avant tout une contribution modeste à la compréhension de ses évolutions, de ses enjeux et de ses défis. Nous espérons que cette étude pourra susciter d'autres réflexions et ouvrir la voie à des futures recherches approfondies sur cette thématique essentielle pour l'avenir culturel, éducatif et politique de l'Algérie.

Bibliographie

Bibliographie :

Arezki, A. (2008). *Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien* [Mémoire de master, Université Abderrahmane Mira].

Ben Bella, A. (1962). *Introduction à l'Afrique du Nord contemporaine*.

Bennacer, M. (2019). *Plurilinguisme et représentations sociolinguistiques dans les institutions de l'État algérien : Cas du secteur administratif de l'éducation nationale* [Thèse de doctorat, Université Abderrahmane Mira, Béjaïa].

Boyer, H. (1996). *Sociolinguistique : Territoires et objet*. Delachaux.

Calvet, L.-J. (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Payot.

Chachou, I. (2013). *La situation sociolinguistique de l'Algérie : Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre*. Paris : Le Harmattan.

Cheriguen, F. (1997). Politiques linguistiques en Algérie. *Mots. Les langages du politique*, (52), 62–73.

Cuq, J.-P. (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : CLE International.

Delacroix, H. (1924). *Le langage et la pensée*. Paris : Presses Universitaires de France.

Elmestari, H. (2021–2022). *Politique linguistique* [Cours polycopié, Centre universitaire Salhi Mohamed, Département des langues étrangères].

Fmam, S. (2012). Politiques linguistiques en Algérie de 1962 jusqu'à nos jours. *Revue de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines et Sociales*, 5(2), 39–60.

Grandguillaume, G. (1983). *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Paris : Maisonneuve et Larose.

Grandguillaume, G. (1998). *Langues et représentations identitaires en Algérie*. In J.-J. Gonzalès (Dir.), *2000 ans d'Algérie* (Vol. I, pp. 65–78). Carnets Séguier.

Khoulou, T. I. (1995). Algérie : l'arabisation. *Monde arabe Maghreb Machrek*, (150), octobre–décembre.

Laroussi, F. (1997). *Plurilinguisme et identités au Maghreb* (No. 233). Presses universitaires de Rouen et du Havre.

Morsly, D. (1997). Tamazight langue nationale ? In F. Laroussi, *Plurilinguisme et identités au Maghreb* (p. 38). Rouen : Presses Universitaires de Rouen.

Saad, D. (1995), cité dans *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, p. 130–131.

Sitographie

Boumediene, H. (1970). *Discours sur l'arabisation*. Présidence de la République algérienne démocratique et populaire. <https://www.archives-dg.cnrph.dz>

Boumediene, H. (1975, 14 mai). *Discours*.
<http://www.asays.com/article.php3?article=304>

Bouteflika, A. (2000, 13 mai). *Discours lors de l'installation de la Commission nationale de la réforme du système éducatif*.
<https://fr.scribd.com/document/603590473/1-discours-de-bouteflika-lors-de-l-installation-de-la-commission-nationale>

Bouteflika, A. (2002). *Discours à l'occasion de la reconnaissance de tamazight comme langue nationale*. Présidence de la République algérienne.
<https://www.elmoudjahid.dz>

Haut Commissariat à l'Amazighité. *Missions et actions*. <http://www.hcamazighite.dz>

Mazighen, A. *Algérie*. <http://www.algerie-dz.com> (consulté le 16 mai 2023)

République algérienne démocratique et populaire. (1991, 16 janvier). *Loi n° 91-05 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe*. *Journal officiel de la République algérienne*. <https://www.joradp.dz>

République algérienne démocratique et populaire. (2002). *Constitution de la République algérienne démocratique et populaire (révision du 10 avril 2002)*.
<https://www.joradp.dz/TRV/FConsti.htm>

République algérienne démocratique et populaire. (2016). *Constitution de la République algérienne démocratique et populaire (révision du 6 mars 2016)*.
<https://www.joradp.dz/TRV/FConsti.htm>

République algérienne démocratique et populaire. (2020). *Constitution de la République algérienne démocratique et populaire (révision du 1er novembre 2020)*.
<https://www.joradp.dz/FTP/Jo-Francais/2021/F2021001.pdf>

Rousseau, L.-J. (2005, mai). *Élaboration et mise en œuvre des politiques linguistiques*. Séminaire Francophonie-Russophonie sur les politiques linguistiques, Saint-Petersbourg, Russie. <https://hal.science/hal-02424020>

Tebboune, A. (2020). *Déclaration sur la promotion de tamazight et l'enseignement de l'anglais*. Présidence de la République algérienne. <https://www.elbilad.net>

Annexe

Annexe

4.3. Modèle du questionnaire utilisé :

**Questionnaire à destination des
Enseignants universitaires Université
D'EL Bayadh**

Thème : L'évolution de la politique linguistique en Algérie depuis l'indépendance

Destiné aux enseignants des départements d'arabe, de français et d'anglais

Contextes : ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de master en science du langage. Il vise à recueillir votre point de vue en tant qu'enseignant universitaire sur

Les pratiques linguistiques en Algérie, et les enjeux liés à l'identité nationale et à la mondialisation

Durée estimée : 8-10 minutes _réponses anonymes.

Informations générales :

1. âge :
2. Sexe : Féminin masculin
3. Département : arabe français anglais
4. Ancienneté dans l'enseignement supérieur :
 Moins de 5 ans 5 à 10 ans plus de 10 ans

Pratiques linguistiques et pédagogie :

5. Quelle est la langue principale dans laquelle vous enseignez ? ()
arabe () français () anglais

6. Est -ce que vous intégrez d'autres langues dans votre
enseignement ? () oui

non

Si oui, lesquelles ?

7. Observez-vous des difficultés chez les étudiants liés à la langue d'enseignement ? oui non

Si oui, précisez :

8. Pensez-vous que les étudiants maîtrisent suffisamment la langue d'enseignement pour suivre efficacement les cours ?

Oui

moyennement

non

Représentations des langues et politiques linguistiques :

9. quelle langue représente le mieux, selon vous, l'identité nationale algérienne ?

Arabe tamazight les deux autre :

10. Quelle place devrait avoir le français à l'université algérienne ?

Centrale complémentaire

minimale

aucune

11. Et pour l'anglais, quel rôle devrait-il jouer ?

Langue principale d'enseignement langue de soutien

langue secondaire aucune

12. Êtes-vous favorable à l'introduction renforcée de l'anglais dans les cursus ?

Très favorable favorable indifférent défavorable

13. Diriez-vous que le système universitaire algérien est aujourd'hui :

Monolingue

bilingue

multilingue



Expliquez votre choix.

Evaluation de la politique linguistique :

14. êtes-vous satisfait e de la politique linguistique actuelle dans l'enseignement supérieur ?

Oui

non

Pourquoi ?

15. Quels sont, selon vous, les défis actuels de la politique linguistique en Algérie ?

16. Quelles recommandations proposeriez-vous pour améliorer l'enseignement des langues à l'université ?
